

Ivory Coast

GREAA

**GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU  
PAR LES COMMUNAUTES RURALES**

8 2 4

A F W 9 0

**ETUDE DE SEPT PROJETS  
EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE**

**Groupe Régional de l'Eau et de l'Assainissement  
Afrique de l'Ouest  
Janvier 1990**

824 - AFw90 - 7169



## GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR LES COMMUNAUTES RURALES

### TABLE DES MATIERES

### PAGES

#### HISTORIQUE

#### L'ORGANISATION DU RAPPORT

1. LES ENSEIGNEMENTS TIRES DES DIFFERENTS PROJETS
2. DESCRIPTION DES PROJETS
3. LA GESTION DES PROJETS
4. LA GESTION PAR LES COLLECTIVITES
5. LES SERVICES DE VULGARISATION
6. LE SYSTEME D'ENTRETIEN ET DE DISTRIBUTION DES PIÈCES DE RECHANGE
7. L'EDUCATION EN MATIÈRE D'HYGIÈNE
8. LES LATRINES
9. LE MATERIEL DE FORMATION

#### ANNEXES

- I. La Méthodologie de l'Etude
- II. Exemple de Questionnaire
- III. Sept questionnaires
- IV. Liste de Personnel des Projets Rencontrés
- V. Les Documents de Projets Consultés
- VI. Les Types de Matériel de Formation Rassemblés
- VII. Bibliographie des Matériels de Formation Rassemblée
- VIII. Liste des Abréviations

#### TABLEAUX

1. La Gestion de l'Approvisionnement en Eau et de l'Assainissement par les Communautés Rurales
2. Les Comités de l'Eau
3. Les Fonds Collectés par les Communautés
4. Le Service de Vulgarisation
5. Les Réparateurs villageois Préposés à l'Entretien
6. Les Réparateurs de Zone
7. L'Entretien Centralisé
8. L'Approvisionnement des Pièces de Rechange
9. L'Education en matière d'Hygiène
10. Les latrines

#### SCHEMAS

- Schéma 1. Le Coût des Projets

## HISTORIQUE

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale du Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement du PNUD/Banque Mondiale en vue de dégager et d'améliorer au niveau mondiale les approches de gestion communautaire par les collectivités locales des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement au moyen des projets de démonstration.

Lorsqu'on voit que la couverture des zones rurales en approvisionnement en eau est estimée à 40% et que l'assainissement reste très en retard, on est de plus en plus préoccupé par le fait que les objectifs de la Décennie de l'Approvisionnement en Eau et de l'Assainissement ne sont pas encore atteints. Cela est dû à la fois au coût élevé de l'adduction d'eau, et au fait que les systèmes qui ont été installés ont souvent compté sur le support continu des donateurs pour leur entretien, empêchant ainsi d'investir dans de nouvelles réalisations.

Au cours des 20 dernières années, la gestion de l'approvisionnement en eau potable par les collectivités locales a été encouragée dans plusieurs pays francophones de l'Afrique de l'Ouest. Compte tenu de l'importance pour les communautés de prendre la responsabilité de l'entretien à long terme de leur système d'approvisionnement en eau, on a senti la nécessité de tirer des leçons utiles de l'expérience des projets qui avaient réussi avec la participation des collectivités dans la gestion de l'entretien.

Les sept projets suivants ont été sélectionnés pour l'étude: Mouhoun et Yatenga au Burkina Faso, Aqua Viva, Mali Sud et Kita au Mali; Plateau-Savane et Maritime au Togo. Ces projets ont été sélectionnés sur la base d'une lecture initiale des documents de projet, des rapports de suivi et des évaluations. En plus, des discussions ont été organisées avec des personnes connaissant les projets d'approvisionnement en eau des collectivités en Afrique de l'Ouest francophone. Certains de ces projets ont été achevés et d'autres sont encore au stade de la mise en oeuvre, mais tous ces projets ont duré entre six et douze ans.

Les enquêtes sur le terrain ont été menées en octobre et novembre 1988 et les résultats sont résumés dans ce rapport. La méthodologie de cette étude est décrite en détail dans l'Annexe 1 où l'on trouve une description de l'approche, une liste des personnes interviewées et les types de questions posées. La méthodologie décrit l'approche de base utilisée dans l'interview du personnel du projet, les membres de la communauté, les réparateurs de zone, les réparateurs villageois, les membres des comités d'eau et ainsi de suite. Chaque projet a été visité pendant environ trois jours.

Un questionnaire a été rempli pour chaque projet sur la base des interviews menées à chaque site et ces interviews ont servi de données de base pour la rédaction de ce rapport. Un exemple de ce questionnaire (vierge) se trouve à l'annexe II, et les sept questionnaires qui ont été remplis se

trouvent à l'Annexe III. Les questionnaires ont été utilisés pour obtenir les informations suivantes sur les projets : historique des projets et des bénéficiaires, informations sur les ressources en eau potable, le financement, la construction, l'encadrement, les comités de l'eau, l'entretien et la distribution des pièces de rechange et d'autres activités relatives aux projets.

La liste des personnes rencontrées et les documents de projet consultés pendant l'étude sont à l'Annexe IV et V respectivement.

## L'ORGANISATION DU RAPPORT

Le rapport n'a pas la prétention de présenter une thèse sur le sujet ni une évaluation ou une critique des projets étudiés. Il présente plutôt un résumé des composantes essentielles à la gestion de l'approvisionnement en eau par les collectivités. Le début du rapport comporte une section sur les enseignements tirés des projets et résume les facteurs ayant vraisemblablement contribué au succès des projets en matière de gestion des points d'eau par les collectivités.

Ces facteurs sont les suivants :

- la gestion du projet
- l'organisation de la communauté
- l'encadrement (les services de vulgarisation)
- l'entretien et la distribution des pièces de rechange.

Le rapport met surtout l'accent sur le secteur de l'approvisionnement en eau, mais comporte cependant des sections sur l'éducation en matière d'hygiène, les latrines et la formation.

Chaque section du rapport se compose des éléments suivants :

- une discussion de la composante en question
- un commentaire mettant en relief les différents aspects qui contribuent à l'efficacité de l'approche utilisée et des tableaux comportant des informations spécifiques sur chaque composante. Le lecteur peut aussi consulter les questionnaires (Annexe III) qui donnent plus de détails sur chaque projet.

Nous espérons que les informations fournies donneront une vue plus approfondie et des idées au personnel de projet responsable de la préparation et de la mise en oeuvre de tels projets ainsi qu'à d'autres travaillant dans le secteur.

## 1. LES ENSEIGNEMENTS TIRES DES DIFFERENTS PROJETS

Peut-être la seule et plus importante leçon apprise de ces études de cas a été que tout ce qui était vraiment nécessaire pour améliorer la viabilité des systèmes était de donner aux collectivités les moyens d'assurer elles-mêmes le fonctionnement de leurs pompes. Les détails d'un système de gestion des points d'eau sont en fait mis en place par les communautés elles-mêmes.

Il y a également diverses autres leçons à tirer des projets visités pendant l'étude. Elles sont présentées ci-dessous.

### La Gestion du Projet

- La gestion efficace du projet nécessite un personnel dévoué qui puisse mettre en exécution les différentes activités planifiées.
- Le personnel local acquiert de l'expérience dans la supervision des projets d'approvisionnement en eau, mais non dans leur gestion. Les projets peuvent contribuer davantage à développer la capacité managériale des nationaux et ceci peut être mieux fait en limitant le temps que les expatriés passent à travailler sur le projet. On peut également inclure la gestion par les nationaux parmi les objectifs du projet.
- Le coût moyen de \$18.500 par puits empêche une reproduction à grande échelle, par conséquent des moyens doivent être trouvés pour réduire les coûts de construction et de nouveaux apports d'expatriés qui coûtent cher.

### La Gestion par les Collectivités

- La gestion d'un point d'eau par la collectivité est viable et reproductible. Les principaux éléments du système de gestion sont :
  - un service de vulgarisation efficace;
  - la volonté de la communauté d'avoir un système d'approvisionnement en eau amélioré (volonté manifestée si possible par la communauté qui s'engage à apporter une contribution financière);
  - la création d'un comité d'eau et d'un fond communautaire pour assurer les réparations et l'entretien de la pompe;
  - un bon système d'entretien avec des réparateurs locaux qualifiés et qui soient aussi autonome que possible du projet et/ou du gouvernement;
  - Un système efficace de distribution de pièces de rechange.

### Les Services de Vulgarisation

- Les projets semblent réussir dans les régions où la demande en eau est très élevée, surtout pendant la saison sèche. Par conséquent, les approches utilisées pour mobiliser les communautés à mettre en place un

système de gestion de l'approvisionnement en eau par la collectivité peuvent ne pas être reproduisibles dans des régions où il existe d'autres sources d'eau traditionnelles.

- L'éducation en matière d'hygiène ne peut être efficacement menée par les agents d'encadrement impliqués dans la mobilisation et la formation des communautés qui, si on leur en donne mandat, les ressources et le temps nécessaires pour le faire.
- La volonté des communautés à gérer elles-mêmes leur points d'eau est le facteur critique de la viabilité du système. La fonction des services de vulgarisation ne sert que d'appoint à cette volonté afin d'accroître la capacité de gestion de la communauté.

#### L'Entretien et la Distribution des Pièces de Rechange

- Les réparateurs de zone sont capables d'entretenir des pompes EENV sans l'aide centralisée.
- Les réparateurs villageois peuvent entretenir la pompe Volanta avec un minimum d'aide de la part des réparateurs de zone. Les réparateurs villageois pourraient prendre davantage de responsabilité pour la réparation des pompes EENV, s'ils avaient suffisamment d'outils et de formation.
- La distribution privée des pièces de rechange est importante, comme il a été prouvé par le fait que tous les projets ont déjà ou sont en voie d'établir des systèmes de distribution par l'intermédiaire de détaillants locaux.



## 2. DESCRIPTION DES PROJETS

Les régions couvertes par les projets visités vont de 8.500 Km<sup>2</sup> pour le projet le plus petit à 70.000 Km<sup>2</sup> pour le plus grand, et le nombre de personnes servies varie de 65.000 à 600.000 personnes. Les systèmes étudiés étaient tous des projets d'approvisionnement en eau basés sur des pompes manuelles quoique dans certains projets, les puits et les pompes motorisées soient aussi utilisés. Les coûts par personnes varient de \$24 à \$128 et par point d'eau de \$14.000 à \$27.000. Le Tableau 1 résume les principales composantes de chacun de ces projets.

Les projets étaient situés dans des conditions environnementales semblables, caractérisées par un manque d'eau superficielle et dans les puits peu profonds pendant la saison sèche, alors que l'eau était facilement disponible pendant la saison des pluies. Dans tous les projets, la demande en eau pendant la saison sèche était élevée car les sources traditionnelles étaient généralement situées entre 1 à 15 kilomètres de la communauté. Cela avait, sans aucun doute une grande influence sur la volonté des communautés à participer aux projets et a contribué à leur succès de façon considérable. Dans tous les projets, il était aussi clair que pour la population, la quantité d'eau était de loin plus importante que sa qualité. La plupart des communautés visitées avaient d'autres sources d'eau (par exemple des puits traditionnels) qui étaient polluées, mais les résidents étaient heureux de les avoir pour compléter l'eau des pompes manuelles.

TABLEAU 1  
GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR LES COMMUNAUTES RURALES

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Site du projet	Région de Mouhoun, Burkina Faso	Région de Ouahigouya, Burkina Faso	Région de San, Mali	Région de Bougouni, Mali	Régions de Kita, Bafoulabe et Kéniabe, Mali	Région Maritime, Togo	Régions de Plateaux et Savannes, Togo
Principal agent donateur	Pays-Bas	FED	France	Suisse	IDA (Association Internationale de Développement)/ Banque Mondiale	Canada	USA
Durée du projet	1979-1991	1981 - 1987	1975-1981 (en tant que ONG) 1981-1989	1977-1989	1984-1989	1985-1989	1979-1987
Zone du projet	80.000 Km <sup>2</sup>	12.300 Km <sup>2</sup>	70.650 Km <sup>2</sup>	39.100 Km <sup>2</sup>	35.250 Km <sup>2</sup>	6.900 Km <sup>2</sup>	17.000 Km <sup>2</sup> et 8.470 Km <sup>2</sup>
Communautés servies	600	479	500	487	294	240	850
Population servie	390.000	331.000	158.000	292.000	160.000	65.000	600.000
Aperçu du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accent mis au début sur puits creusés à la main.</li> <li>■ Mise en place des comités d'eau.</li> <li>■ Passage aux forages avec pompes manuelles Volanta.</li> <li>■ Développement de service de vulgarisation efficace.</li> <li>■ Mise en place d'un système d'entretien.</li> <li>■ Développement et amélioration de pompes manuelles Volanta.</li> <li>■ Réhabilitation des points d'eau existants.</li> <li>■ Activités-pilotes: latrines et éducation sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Forages avec pompes Vergnet.</li> <li>■ Des puits creusés à la main, combinaisons de puits/forages.</li> <li>■ Transfert du projet aux nationaux.</li> <li>■ Mise en place des comités d'eau.</li> <li>■ Mise en place d'un système d'entretien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Forages sur des sites choisis par les autorités locales.</li> <li>■ Installation des pompes manuelles Vergnet.</li> <li>■ Mise en place de comités d'eau.</li> <li>■ Dans certains cas, 2 pompes sont installées pour le même forage.</li> <li>■ Installation des pompes solaires.</li> <li>■ Système d'entretien (depuis 1987).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet exécuté par les nationaux.</li> <li>■ Sur la demande des communautés, les forages et les pompes Vergnet sont installés; le projet assure l'entretien pendant un an.</li> <li>■ Depuis 1984, l'entretien est décentralisé.</li> <li>■ Mise en place de comités d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ forages. Installation de pompes IMII/Mali et formation pour l'entretien assurées par une compagnie nationale.</li> <li>■ Mise en place d'un système d'entretien.</li> <li>■ Mise en place de comités d'eau (par le personnel d'un projet sur la santé).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mise en place des comités de développement villageois.</li> <li>■ Ouverture de comptes bancaires villageois.</li> <li>■ Forages équipés de pompes IMII/Togo.</li> <li>■ Coordination de planification avec les institutions nationales.</li> <li>■ Développement de services de vulgarisation et de systèmes d'entretien.</li> <li>■ Micro-projets pour générer des revenus au niveau des villages.</li> <li>■ Latrines publiques et familiales.</li> <li>■ Education en matière d'hygiène.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Forages équipés de pompes manuelles Vergnet et UPM.</li> <li>■ Mise en place des comités de développement villageois.</li> <li>■ Ouverture de comptes bancaires villageois.</li> <li>■ Développement des services de vulgarisation avec des fonctionnaires nationaux.</li> <li>■ Education sanitaire (surtout TRO).</li> <li>■ Captation des eaux de pluie avec citernes.</li> <li>■ Latrines publiques et familiales.</li> </ul>

GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR LES COMMUNAUTES RURALES (Suite)

PROJET/ELEMENT	MOURKOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Systèmes installés	503 puits. 277 forages	443 forages 13 puits/associés aux forages 88 puits réhabilités, 126 puits.	1185 forages 51 puits 60 pompes solaires	740 forages	478 forages	200 forages 104 puits réhabilités	1048 forages 59 systèmes de recueillement d'eau de pluie.
Coût total \$ E.U	13 M	14,5 M	4 M en phase II	jusqu'en décembre 1989 17,5 M	jusqu'en 1988 10,8 M	8,3 M	17,2 M
Coûts par personne servie	\$ 33	\$ 44	\$ 51	\$ 48	\$ 68	\$ 128	\$ 24
Coûts par point d'eau	\$ 16.500	\$ 21.500	\$ 14.000	\$ 23.500	\$ 22.500	\$ 27.000	\$ 15.500
Contribution communautaire initiale	■ \$167 payés pour la construction de dalle, la formation et les instruments préalables à l'installation de la pompe.	■ \$167 payés pour la construction, la formation et l'installation.	■ Depuis 1985: \$167 payés avant le forage, 167 dollars avant l'installation de la pompe, \$700 à payer sur les 2 prochaines années.	■ Depuis 1987 : \$400 collectés avant l'installation de la pompe.	■ \$450 collectés avant le forage.	■ \$117 en compte en banque avant l'installation de la pompe.	■ \$167 en banque avant l'installation de la pompe.
Service de vulgarisation	■ Il y a 3 groupes d'ALs. 1 groupe responsable de la mobilisation (8- 10 communautés par AL), le 2e groupe responsable de la formation des comités d'eau (8- 10 communautés par AL) le 3e pour le contrôle du progrès communautaire (30 à 40 communautés par AL). ■ Les campagnes durent 9 mois.	■ Chaque AL travaille avec un groupe de 10 communautés pendant les campagnes qui durent 6 mois chacune. ■ Les comités d'eau sont formés pendant ce temps et un contrôle suit la formation.	■ Chaque AL travaille avec près de 20 communautés pendant les campagnes qui durent 3 mois chacune. ■ Les comités d'eau sont formés pendant cette période.	■ Chaque AL vit dans une communauté centrale pendant une campagne et travaille avec un groupe de 6 communautés. ■ Après un an, les comités sont formés. ■ Les comités sont formés pendant ce temps et leurs activités sont contrôlées.	■ Il y a 3 types d'AL (agents de développement communautaire, agents de santé et techniciens). ■ Les ALs vivent dans la communauté centrale et travaillent à 20 à la fois.	■ Les ALs dirigent la mobilisation dans une période de 2 mois pendant lesquels chaque AL travaille avec 4-8 communautés. ■ La formation des comités et le contrôle communautaire s'en suivent.	■ Les ALs sont groupés en équipe de 3 ou 4. Chaque équipe d'ALs travaille avec 30 communautés et visite chacune au moins une fois par mois tout au long de la période du projet.

**GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR LES COMMUNAUTES RURALES (Suite)**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Système d'entretien	■ Réparateur villageois. Réparateur de zone.	■ Réparateur villageois. Réparateur de zone.	■ Réparateur villageois. Réparateur de zone pas encore en place. Service auxiliaire de la part du projet.	■ Réparateur villageois. Réparateur de zone. Service auxiliaire du projet.	■ Réparateur villageois. Réparateur de zone. Service auxiliaire du projet.	■ Réparateur villageois. Réparateur de zone. Supervision et service aux projets.	■ Réparateur villageois. Réparateur central avec entretien gouvernemental.
Réseau de distribution de pièces de rechange	■ Le projet stock et vend les pièces par l'intermédiaire des AIs. Distribution locale pas encore établie.	■ Distributeur local, stock et vend les pièces de rechange.	■ Distributeur local, stock et vend les pièces de rechange.	■ Le projet garde et vend les pièces de rechange par le biais des rép. de zone. Distribution locale à installer.	■ Le projet garde et vend les pièces par l'intermédiaire des réparateurs de zone ou agents agricoles.	■ Le projet garde et vend les pièces et est l'intermédiaire pour le distributeur local de pièces (MII/Togo).	■ Le distributeur local garde et vend des pièces Vergnet. Le projet fournit des pièces pour l'UPM.

### 3. LA GESTION DES PROJETS

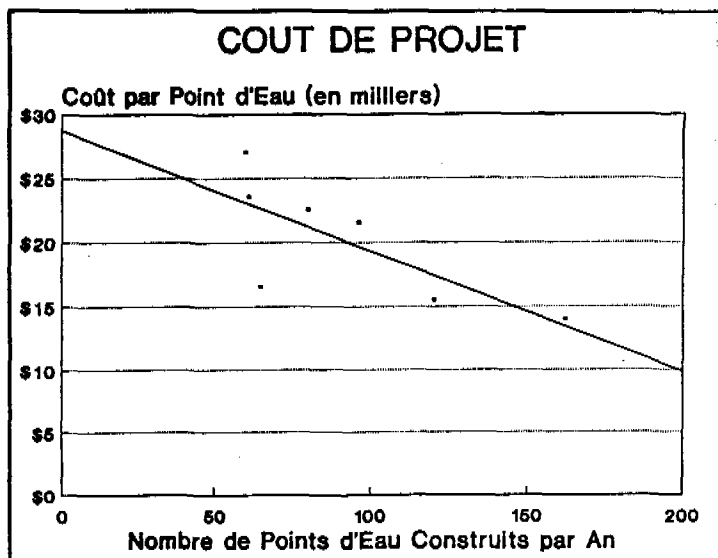
Les projets ont été gérés par des expatriés avec des homologues nationaux ou par des nationaux avec des conseillers expatriés. Les nationaux ont été plus impliqués dans les activités de vulgarisation et de construction et dans d'autres cas dans la planification et le suivi des projets. L'expérience administrative a été très limitée, surtout en matière de budgets.

Tous les projets ont adopté une approche de "livre de cuisine" quant à leur réalisation où les activités de mobilisation et les conditions de participation communautaire étaient précisées dans un document de projet. Ils étaient différents cependant, en ce qui concerne l'implication du personnel national dans la planification du projet. Ainsi, à certaines équipes, on indiquait simplement la recette à exécuter tandis que d'autres étaient impliquées dans la planification et la modification du projet. Les projets qui ont bénéficié de la participation du personnel dans leur planification avaient tendance à être plus flexibles et à améliorer progressivement leur stratégie de mise en oeuvre.

Dans la plupart des projets, les équipes comprenaient 2 à 6 expatriés qui restaient pendant toute la réalisation soit comme conseillers, ou chefs de projets. Cependant, l'un des projets n'a jamais employé du personnel expatrié, mais utilisait des consultants extérieurs, et un autre a supprimé leurs postes au bout de quelques années. La nécessité de maintenir le personnel international pour une longue période n'a été démontrée dans aucun des projets. Il semble que les projets auraient bénéficié d'une stratégie qui donne l'entière responsabilité de la gestion du projet aux nationaux dans un délai fixé à l'avance.

Les projets ont construit en moyenne 100 forages par an à \$18.500 chacun (de \$14.000 à \$27.000). 80% de ce montant ont été consacrées directement à la construction des puits et à l'installation des pompes, 15% à la gestion et à l'administration, et 5% aux services de vulgarisation. Une pompe individuelle revenait à \$14.500 pour la construction, \$3.000 pour la gestion (frais généraux de l'administration) et \$1.000 pour la vulgarisation. L'apport des expatriés en matière de gestion s'élevait en moyenne à 3,5 hommes/années pour 100 pompes installées ou environ \$3.000 par pompe.

Il est clair que la part de construction est plus importante dans les coûts du projet et que la main d'oeuvre expatriée augmente ces coûts de façon substantielle. Comme indiqué dans la Figure 1, les économies d'échelle constituent aussi un facteur déterminant. Par exemple, les coûts des projets par puits s'élevaient à environ \$25.000 pour la construction de 50 puits par an et à la moitié de ce montant pour la construction de 150 puits par an.



Cette étude n'a pas cherché les raisons pour lesquelles les coûts de construction des puits étaient si élevés. Cependant, il est évident que si les systèmes d'entretien apparaissent à la fois reproductibles et viables, les coûts extrêmement élevés de la construction empêchent le reproduction. Il faut donc trouver le moyen de réduire les coûts de construction si l'on doit atteindre une couverture totale.

#### 4. LA GESTION PAR LES COLLECTIVITES

La mobilisation et l'organisation des communautés étaient des composantes importantes de tous les projets. Même si des différentes approches ont été utilisées, il est intéressant de noter que toutes les communautés ont fini par installer des systèmes de gestion similaires.

Le processus de sélection des communautés bénéficiaires de points d'eau variait selon les différents projets. Dans certains cas, les communautés ont été sélectionnées au moyen des sondages et dans d'autres, les communautés avaient formulé une demande pour un nouveau système d'approvisionnement. Dans toutes les communautés, il y avait déjà des structures sociales bien définies, où les administrateurs élus existaient souvent parallèlement à la chefferie traditionnelle. Toutes les communautés avaient de solides organisations sociales, si bien que l'introduction des comités d'eau n'était pas un nouveau concept pour eux.

##### 4.1 Les Comités d'Eau

Le Tableau 2 présente des informations sur les comités d'eau (ou les comités de développement, comme on les appelait dans certains projets) mis en place par les collectivités. Tous les projets ont retenu l'approche de la mise en place de comités pour la gestion des points d'eau, quoique dans un ou deux cas, les comités aient été créés rétrospectivement après l'installation des points d'eau. Dans tous les projets, le personnel du projet, en général les animateurs locaux ont défini les rôles que les membres du comité devaient jouer.

Les membres du comité ont été ensuite choisis par la communauté ou désignés par les chefs traditionnels. Les membres qui ne donnaient pas satisfaction étaient remplacés. Dans certains projets, les notables du village étaient devenus également des membres du comité. En général, les projets n'avaient pas de rôle à jouer dans le processus de sélection des membres du comité. Parfois, en réponse à des plaintes, les animateurs locaux devaient intervenir pour confirmer que tous les membres du comité étaient acceptables par la communauté toute entière. Il apparaît qu'en général, les collectivités ont installé leurs comités sans problèmes.

Il y avait habituellement un comité d'eau par pompe. Il arrivait donc quelquefois qu'une communauté avait plus d'un comité. Les comités d'eau comprenaient tous les membres suivants : président, trésorier, secrétaire/comptable, réparateur villageois et une femme responsable du nettoyage des alentours de la pompe. Dans tous les projets il semble que des efforts aient été faits pour associer les femmes aux activités du comité, mais dans la plupart des cas ces "femmes responsables" n'avaient aucun pouvoir de décision; elles étaient plutôt responsables du nettoyage des alentours de la pompe. Cependant, dans deux des projets on a essayé d'accroître la participation des femmes à d'autres activités du comité soit à travers un système de quotas, ou d'autres moyens, quoiqu'il n'y ait de femmes-réparateurs dans aucun des comités visités. Parfois, les comités avaient deux personnes par tâche afin de réduire le risque d'interruption du travail en cas d'absence de la personne responsable.

Les critères de sélection des membres des comités par les collectivités comprenaient les caractéristiques suivantes : être un membre respecté dans la communauté, marié et sachant lire et écrire (pour les secrétaires/comptables). Il est clair que chaque communauté avait établi ses propres critères de sélection des membres des comités. Les membres du comité travaillaient à titre bénévole, et certains ont été membres depuis assez longtemps. Il était évident d'après les interviews des membres des comités que la plupart d'entre eux prenaient leur travail très au sérieux. Ce qui importait le plus était qu'ils rendaient volontairement service à la communauté et que leurs amis membres de comité leur faisaient confiance.

#### 4.2 Les Responsabilités des Membres du Comité d'Eau

Les membres des comités d'eau avaient chacun des rôles et des responsabilités spécifiques. Travaillant en équipe, ils devaient veiller à ce que la communauté crée un fonds pour l'entretien, et régler les différends concernant les points d'eau. Ils étaient assistés dans ces tâches par les responsables du village, et aidés dans l'entretien du point d'eau par les réparateurs de zone et dans un cas, par les réparateurs du gouvernement. Leurs tâches individuelles étaient les suivantes :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| le président :            | présider les réunions et diriger le comité  |
| le trésorier :            | rassembler et garder les fonds  |
| le secrétaire/comptable : | assurer le secrétariat des réunions; tenir les comptes et la liste des réparations effectuées sur la pompe et les pièces de rechange utilisées. |
| l réparateur villageois : | réparer les pompes et assurer l'entretien préventif.  |
| La femme-responsable :    | superviser les utilisateurs/trices et garder propres les alentours de la pompe.   |

#### 4.3 La Formation des Membres des Comités d'Eau

Une fois après leur sélection, les membres du comité d'eau étaient formés par le personnel du projet, qui étaient normalement des animateurs locaux. Ceux qui recevaient la meilleure formation étaient d'habitude les réparateurs villageois, les secrétaires-comptables et les trésoriers. Dans presque tous les cas, cependant, cette formation était très limitée; mais elle suffisait pour permettre aux membres du comité d'accomplir leurs différentes tâches de manière adéquate. Les réparateurs villageois recevaient au moins un jour de formation suivie d'une formation sur le tas. Les détails de leur formation sont présentés dans la section 6. Les secrétaires/comptables recevaient des instructions sur la manière de rédiger un procès-verbal de réunion, et comment tenir les comptes du village en notant les fonds reçus, déboursés, et les soldes. On leur apprenait également à faire des rapports des réparations faites sur les pompes et les points d'eau. Dans les cas où les communautés ouvraient des comptes en banque, les trésoriers et les



secrétaires-comptables recevaient une formation spéciale pour les aider à gérer des comptes. D'autres membres du comité, tels que les femmes responsables de l'entretien des pompes recevaient seulement des instructions de base et des conseils sur la manière d'éviter et de contrôler les conflits susceptibles d'éclater aux points d'eau, et de promouvoir la propreté aux environs du point d'eau. On leur demandait par exemple de s'assurer qu'il était interdit de porter des chaussures à l'emplacement du point d'eau et que les enfants n'avaient pas le droit d'y jouer. Une formation plus approfondie de ces femmes avait permis aux communautés de mieux faire face à certains problèmes qui affectent la qualité de l'approvisionnement en eau, tels que l'assainissement et l'hygiène du milieu.

#### 4.4 La Collecte des Fonds

L'une des tâches principales des comités d'eau dans tous les projets était de collecter les fonds, d'abord pour l'installation de la pompe et ensuite pour acheter les pièces de rechange et payer les réparateurs. Dans tous les projets, les cotisations que devaient payer les communautés avant l'installation de leurs points d'eau étaient déterminées par le projet. Elles variaient entre 50.000 et 300.000 FCFA. Le Tableau 3 décrit comment les fonds ont été collectés et utilisés dans les différents projets. Toutes les communautés ont pu réunir les montants qui leur étaient nécessaires. Plusieurs communautés avaient eu de l'expérience dans la recherche des fonds car elles avaient collecté ou emprunté (aux banques ou aux caisses de prêts) des sommes plus importantes pour l'achat de moulins, de moteurs, etc. Les communautés ont fixé le taux des cotisations que devait payer chaque membre de la communauté ou chaque ménage, et la pénalité pour défaut de paiement. Dans certains villages les cotisations étaient mensuelles; dans d'autres on cotisait seulement lorsqu'il y avait une réparation à effectuer. Dans la plupart des projets, on a utilisé les fonds pour l'entretien du point d'eau et de ses environs. Certains villages ont utilisé une partie de ces fonds pour financer d'autres activités de développement communautaire. Une fois que les cotisations payées, le trésorier gardait l'argent au village, à l'exception de deux projets au Togo. Au Togo, la majeure partie des fonds était déposée dans un compte en banque et on gardait seulement de petites sommes dans les caisses des villages.

#### 4.5 Activités Génératrices de Revenus

Plusieurs des communautés étudiées avaient mis sur pied (dans le passé ou à présent) de activités génératrices de revenus, mais pas nécessairement pour financer les activités dans le secteur de l'approvisionnement en eau. Des groupements agricoles ou des associations féminines étaient souvent impliqués dans ce domaine.

#### 4.6 Commentaire

L'une des clés de la gestion communautaire est la mise en place d'un comité d'eau. Certains projets ont créé des comités d'eau après l'installation des pompes et au fur et à mesure que le projet évoluait. Cependant, pour la majorité des projets, la mise en place du comité d'eau a marqué le début de la gestion du point d'eau. Une fois que les communautés

avaient organisé et formé leurs comités, ils avaient fonctionné sans beaucoup d'apport de la part du projet. La formation, bien que limitée, a développé les capacités nécessaires à l'exécution des tâches par chaque membre du comité. La collecte des fonds était une responsabilité que les communautés ont accompli volontiers, qui étaient décidées à maintenir le fonctionnement de leurs points d'eau. De plus, la viabilité du comité avait été facilitée par le fait que toute la communauté participait à l'élection et au remplacement des membres du comité et aux bonnes relations qui existaient entre les chefs traditionnels et les membres du comité.

TABLEAU 2

LA GESTION COMMUNAUTAIRE: LES COMITES DE L'EAU

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (USA)
Chefs, décideurs traditionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comité révolutionnaire (CR) le chef a une autorité suprême.</li> <li>■ Les chefs traditionnels l'acceptent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Comité révolutionnaire en charge.</li> <li>■ Les chefs et les CR coexistent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chefs de village ont une forte autorité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La tradition a encore une forte influence.</li> <li>■ Le chef de canton a le pouvoir suprême.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le chef et les anciens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La hiérarchie des chefs au pouvoir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La structure des chefferies traditionnelles est très forte.</li> </ul>
Les organisations communautaires existantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plusieurs comités représentant de différents groupes d'intérêt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Associations féminines</li> <li>■ Groupements agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Travail champêtre collectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Groupements agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Associations de développement.</li> <li>■ Groupements agricoles (femmes seulement et mixtes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Associations féminines</li> <li>■ Comités de coton.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Associations féminines</li> <li>■ Comités TRO.</li> </ul>
Critères de sélection des membres des comités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres vivent dans la communauté.</li> <li>■ Les membres ont de la famille.</li> <li>■ Le comptable parle français et est lettré.</li> <li>■ Les représentants de femmes, jeunes, vieux.</li> <li>■ Le trésorier est riche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les communautés choisissent les membres, après que le projet explique les rôles.</li> <li>■ Le comptable doit être lettré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le secrétaire doit savoir lire le français/le Bambara.</li> <li>■ Les membres de comité, doivent être mariés et respectés par les villageois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les gens qui prennent l'initiative sont choisis.</li> <li>■ Ils doivent être tous mariés.</li> <li>■ Le secrétaire doit être lettré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le trésorier doit être lettré.</li> <li>■ Les membres doivent être dignes de confiance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres doivent être respectés par la communauté.</li> <li>■ 30% du quota de femmes.</li> <li>■ Le secrétaire doit savoir lire le français.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres doivent être dynamiques, respectés par la communauté.</li> </ul>
Le processus de la sélection de membres et le nombre de membres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les aînés et les chefs traditionnels choisissent les membres. Il y a au moins 7 membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La communauté vote sur les candidats.</li> <li>■ Chaque partie de la communauté est représentée sur le comité. Il y a 7 membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres sont sélectionnés par les chefs et les aînés.</li> <li>■ La communauté donne son approbation.</li> <li>■ Il y a 7 membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres sont désignés par les anciens.</li> <li>■ Il y a au moins 7 membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres sont choisis par un conseil de village.</li> <li>■ Il y a 3 membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les membres sont nommés dans une réunion ouverte à tous.</li> <li>■ Il y a au moins 8 membres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le choix est laissé aux communautés.</li> <li>■ Il y a 5 membres.</li> <li>■ Il y a un comité TRO de femmes associées.</li> </ul>

**LA GESTION COMMUNAUTAIRE : LES COMITES DE L'EAU (Suite)**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président préside les réunions.</li> <li>■ Le trésorier garde l'argent et les reçus.</li> <li>■ Le secrétaire/comptable rédige les P.V. des réunions.</li> <li>■ Les mécaniciens font l'entretien préventif et toutes les réparations sauf sur les tuyaux de refoulement.</li> <li>■ Les femmes gardent les alentours de la pompe propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président dirige le comité.</li> <li>■ Le trésorier garde et débourse les fonds.</li> <li>■ Le secrétaire/comptable garde les P.V. des réunions et des comptes.</li> <li>■ Les artisans font un travail préventif et réparent les parties extérieures seulement.</li> <li>■ Les femmes gardent les alentours de la pompe propre, et empêchent les querelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président convoque les réunions.</li> <li>■ Le trésorier garde l'argent.</li> <li>■ Le secrétaire comptabilise les fonds.</li> <li>■ Les femmes-gardiennes nettoient les environs de la pompe.</li> <li>■ Les artisans amorcent la pompe, changent les parties extérieures seulement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président dirige le comité, position honorifique.</li> <li>■ Le trésorier garde et collecte les fonds.</li> <li>■ Les gardiens, hommes et femmes gardent les environs de la pompe propre.</li> <li>■ L'artisan amorce la pompe, répare les parties extérieures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le trésorier garde les fonds.</li> <li>■ Le secrétaire comptabilise les fonds.</li> <li>■ Le réparateur de pompes répare les pompes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président préside les réunions, a un délégué.</li> <li>■ Le secrétaire garde les comptes, a un délégué.</li> <li>■ Le trésorier collecte, comptabilise, met en banque, a un délégué.</li> <li>■ Les gardiens de pompes.</li> <li>■ Les membres facultatifs, conseillers de santé et de micro projets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président convoque et préside les réunions.</li> <li>■ Le secrétaire garde les documents.</li> <li>■ Le trésorier collecte les fonds et garde l'argent en banque.</li> <li>■ Les artisans réparent les parties extérieures et achètent les pièces de rechange.</li> <li>■ Les femmes gardienne gardent les environs de la pompe propre.</li> </ul>
La formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La formation de comité est fait en groupe de 6 à 10, pendant une période d'une semaine.</li> <li>■ Le président et le trésorier reçoivent chacun 2 jours de formation, les femmes un jour, le secrétaire 4 jours et les artisans 2 jours plus une formation sur le tas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités sont formés en groupe pendant une semaine.</li> <li>■ Tous les membres sauf les artisans reçoivent au total 2 jours de formation.</li> <li>■ Les artisans reçoivent 3 jours de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 80 membres de comité sont formés en une fois.</li> <li>■ Tous reçoivent la formation pendant 4 jours. C'est en partie payé par les communautés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Seuls les artisans reçoivent une formation de 4 jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités individuels sont formés par les ALS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités sont formés chacun séparément sur le tas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités sont formés séparément sur le tas.</li> </ul>
Les méthodes de résolution de conflit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pression</li> <li>■ Prendre des biens pour payer ses dettes.</li> <li>■ Refus d'accès au point d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les hommes les plus vieux règlent les disputes.</li> <li>■ Les offenseurs sont amendés.</li> <li>■ Pression</li> <li>■ Avertissement verbal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ -----</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utilisation de la justice traditionnelle du village.</li> <li>■ Amendes pour les offenseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des réunions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chefs résolvent les conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le chef arbitre.</li> <li>■ Le préfet arbitre.</li> </ul>

**LA GESTION COMMUNAUTAIRE : LES COMITES DE L'EAU (Suite)**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président préside les réunions.</li> <li>■ Le trésorier garde l'argent et les reçus.</li> <li>■ Le secrétaire/comptable rédige les P.V. des réunions.</li> <li>■ Les mécaniciens font l'entretien préventif et toutes les réparations sauf sur les tuyaux de refoulement.</li> <li>■ Les femmes gardent les alentours de la pompe propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président dirige le comité.</li> <li>■ Le trésorier garde et débourse les fonds.</li> <li>■ Le secrétaire/comptable garde les P.V. des réunions et des comptes.</li> <li>■ Les artisans font un travail préventif et réparent les parties extérieures seulement.</li> <li>■ Les femmes gardent les alentours de la pompe propre, et empêchent les querelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président convoque les réunions.</li> <li>■ Le trésorier garde l'argent.</li> <li>■ Le secrétaire comptabilise les fonds.</li> <li>■ Les femmes-gardiennes nettoient les environs de la pompe.</li> <li>■ Les artisans amorcent la pompe, changent les parties extérieures seulement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président dirige le comité, position honorifique.</li> <li>■ Le trésorier garde et collecte les fonds.</li> <li>■ Les gardiens, hommes et femmes gardent les environs de la pompe propre.</li> <li>■ L'artisan amorce la pompe, répare les parties extérieures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le trésorier garde les fonds.</li> <li>■ Le secrétaire comptabilise les fonds.</li> <li>■ Le réparateur de pompes répare les pompes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président préside les réunions, a un délégué.</li> <li>■ Le secrétaire garde les comptes, a un délégué.</li> <li>■ Le trésorier collecte, comptabilise, met en banque, a un délégué.</li> <li>■ Les gardiens de pompes.</li> <li>■ Les membres facultatifs, conseillers de santé et de micro projets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le président convoque et préside les réunions.</li> <li>■ Le secrétaire garde les documents.</li> <li>■ Le trésorier collecte les fonds et garde l'argent en banque.</li> <li>■ Les artisans réparent les parties extérieures et achètent les pièces de rechange.</li> <li>■ Les femmes gardienne gardent les environs de la pompe propre.</li> </ul>
La formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La formation de comité est fait en groupe de 6 à 10, pendant une période d'une semaine.</li> <li>■ Le président et le trésorier reçoivent chacun 2 jours de formation, les femmes un jour, le secrétaire 4 jours et les artisans 2 jours plus une formation sur le tas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités sont formés en groupe pendant une semaine.</li> <li>■ Tous les membres sauf les artisans reçoivent au total 2 jours de formation.</li> <li>■ Les artisans reçoivent 3 jours de formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 80 membres de comité sont formés en une fois.</li> <li>■ Tous reçoivent la formation pendant 4 jours. C'est en partie payé par les communautés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Seuls les artisans reçoivent une formation de 4 jours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités individuels sont formés par les ALS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités sont formés chacun séparément sur le tas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les comités sont formés séparément sur le tas.</li> </ul>
Les méthodes de résolution de conflit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pression</li> <li>■ Prendre des biens pour payer ses dettes.</li> <li>■ Refus d'accès au point d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les hommes les plus vieux règlent les disputes.</li> <li>■ Les offenseurs sont amendés.</li> <li>■ Pression</li> <li>■ Avertissement verbal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ -----</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Utilisation de la justice traditionnelle du village.</li> <li>■ Amendes pour les offenseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des réunions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les chefs résolvent les conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le chef arbitre.</li> <li>■ Le préfet arbitre.</li> </ul>

TABLEAU 3

## LES FONDS COMMUNAUTAIRES

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Combien rassemblés (FCFA)	■ 75.000 par pompe	■ 50.000 par pompe	■ 300.000 par pompe	■ 120.000 par pompe	■ 135.000 par pompe	■ 35.000 par pompe	■ 50.000 par pompe
Comment sont les fonds collectés?	■ La communauté décide. ■ Les membres de la communauté paient quelquefois en groupe.	■ Chaque adulte donne un montant fixé chaque mois.	■ Méthode traditionnelle. ■ Amende	■ Chaque membre de communauté paie quelque chose. ■ Revenu de location d'un groupe de travail. ■ Aide de parents riches.	■ La somme est décidée par le village.	■ La communauté décide. ■ La communauté encouragée à verser 2000 par mois.	■ Collecte porte à porte. ■ Des champs collectifs.
Qui garde et comptabilise les fonds?	■ Le trésorier garde les fonds. ■ Le secrétaire/comptable garde les comptes.	■ Le trésorier garde les fonds. ■ Le secrétaire/comptable garde les comptes.	■ Le trésorier garde les fonds souvent avec le chef. ■ Le secrétaire garde les comptes.	■ Le trésorier garde les fonds. ■ Quelquefois les fonds retirés du compte bancaire sont tenus par le chef.	■ Le trésorier garde les fonds. ■ Le secrétaire les comptabilise.	■ Les fonds sont gardés en banque. ■ De petites sommes gardées dans la communauté avec le trésorier.	■ La banque a la majorité des fonds. ■ De petites sommes gardées dans la communauté.
Qui décide les taux? (CFA)	■ Le comité d'eau et les anciens du village décident les taux. ■ Habituellement 100 à 150 par adulte.	■ La communauté détermine les taux : 25 par homme et 15 par femme chaque mois.	■ Le comité d'eau informe les chefs de concession chaque fois que les fonds supplémentaires sont nécessaires.	■ Les taux sont établis par la communauté.	■ Le conseil du village.	■ La communauté	■ Le trésorier et le président.
Quelles sont les règles d'utilisation des fonds?	■ Le comité d'eau du village décide. ■ Normalement utilisés seulement pour les réparations des pompes, achat de ciment etc.	■ La communauté est encouragée d'utiliser les fonds du point d'eau pour ses activités seulement mais n'est pas obligée.				■ L'argent peut être retirée de la banque avec 2 des 3 signatures. ■ 1/3 des fonds utilisés pour les micros projets, 1/3 pour d'autres activités et 1/3 pour les réparations.	■ 2 des 3 membres du comité doivent être présents pour le retrait des fonds. L'AL doit contresigner. ■ L'argent est normalement utilisé pour les réparations des pompes.

## 5. LES SERVICES DE VULGARISATION

Les animateurs locaux impliqués dans les projets étaient responsables de la mobilisation et de l'organisation des communautés, de la formation des membres des comités, et de la mise en place de la gestion communautaire des systèmes d'approvisionnement en eau. Chaque agent était responsable d'environ 15 points d'eau par an. Il apparaît très peu de différences entre les approches utilisées par les sept projets pour fournir un service de vulgarisation efficace. Il faut noter que dans l'ensemble, les ressources financières investies dans les services de vulgarisation étaient limitées. Dans tous les projets, à l'exception d'un seul, les animateurs locaux ont été recrutés spécialement par le projet. Dans ce seul cas, la vulgarisation était devenue la responsabilité des agents de santé travaillant dans la région, en plus de leurs activités normales. Le nombre des animateurs locaux employés sur les différents projets allait de 3 à 120. Il y a cependant de légères variations dans la manière dont les services de vulgarisation ont fonctionné dans les projets visités. Ces variations seront présentées ci-dessous. Le Tableau 4 résume les différents aspects de la vulgarisation dans les projets visités. Il présente, entre autres, les méthodes de recrutement, les critères de sélection, les responsabilités et les procédures de reportage pour les animateurs locaux et le processus de vulgarisation dans les projets.

### 5.1 La Sélection et la Formation des Animateurs Locaux

Tous les animateurs locaux avaient un minimum de six ans de scolarité. Il venaient, soit des ministères de développement ou de la santé, ou ils étaient recrutés directement par le projet. Ceux qui étaient recrutés par les projets étaient souvent des agents de développement communautaire ou agricole (ou parfois des agents de santé). Ils devaient normalement passer un test (écrit ou oral) avant d'être recrutés. Les compétences linguistiques et la volonté de travailler dans les villages étaient aussi prise en compte. Les animateurs locaux recevaient des salaires mensuels d'au moins 30.000 FCFA majorés des bénéfices divers comme les soins de santé, les visites de terrain, et ainsi de suite. Une caractéristique clé des animateurs les plus dynamiques interviewés était leurs dévouement à leur travail. La plupart des animateurs locaux étaient des hommes. Le personnel des projets (également des hommes) pensait que cela était dû en partie au fait qu'il fallait voyager à mobylette sur de mauvaises pistes, ce qui décourageait beaucoup de femmes de choisir un tel métier. Cependant, les quelques femmes-agents interviewées étaient aussi efficaces et effectives que leurs collègues hommes.

Tous les projets organisaient des stages de formation pour leurs animateurs, suivis des cours de recyclage ou de cours supplémentaires selon les besoins. Certains animateurs ont été formés dans des écoles spécialisées pour agents ruraux et d'autres par les projets. Il y avait deux variations de base dans les approches utilisées par les projets pour préparer les animateurs à faire leur travail.

- (a) Dans la première, on donnait aux animateurs locaux une formation intensive suivant un système et une procédure bien définis (comme un "livre de cuisine"), et on les laissait ensuite faire le

travail sans dévier de la procédure établie. Les animateurs suivaient également des cours de recyclage pendant la mise en oeuvre du projet.

- (b) Dans la deuxième approche, les animateurs recevaient une formation générale; ce qui leur permettait de développer des messages et procédures de vulgarisation ensembles avec leurs superviseurs. Il y avait une formation de suivi ou un cours de recyclage donné à différents moments pendant la mise en oeuvre du projet et les animateurs avaient également l'occasion d'essayer de nouvelles idées. Des séances périodiques de planification du travail auxquelles assistaient tous les animateurs donnaient l'occasion d'approfondir leur formation.

## 5.2. Interaction Avec les Communautés

On tenait une ou plusieurs réunions avec les communautés qui devaient bénéficier des points d'eau; au cours de ces réunions on leur faisait passer divers messages contenant des informations sur le projet, ce qu'il (le projet) pouvait leur apporter, et ce qu'on attendait d'eux. Les communautés devaient mettre en place des comités d'eau, prendre certaines décisions et collecter des fonds et des matériaux avant la construction des points d'eau. Les animateurs locaux ont assuré la liaison entre les équipes d'ingénieurs et les comités d'eau. Les membres des comités d'eau ont été formés et la performance communautaire a été contrôlée après l'installation des points d'eau. La mise en place de la gestion communautaire comportait les étapes suivantes:

- (a) Les communautés ont été identifiées soit par une étude socio-économique, soit par une demande de la communauté.
- (b) On tenait ensuite une série de réunions pour mobiliser les communautés. Souvent, on signait un contrat soit au début du processus de mobilisation, soit à la fin quand l'installation était terminée, pour dire que le point d'eau appartenait maintenant à la communauté. Cependant, il n'y avait pas une cérémonie de signature de contrat dans tous les projets. Les membres des comités d'eau étaient ensuite formés par les animateurs locaux.
- (c) La communauté devait montrer son engagement dans le projet avant de commencer les travaux de construction. Cet engagement pouvait prendre plusieurs formes: un apport financier, la formation des comités, etc...

La périodicité des différentes réunions dépendait du nombre d'animateurs locaux, de celui des communautés dans lesquelles ces animateurs devaient travailler, de la rapidité avec laquelle les communautés faisaient ce qu'on attendait d'elles et de la disponibilité des équipes de forage. (Il ne servait à rien de mobiliser les villageois et ensuite de les faire attendre plusieurs mois avant de recevoir leurs points d'eau.) Dans certains projets, le processus de mobilisation a duré un ou deux mois. Dans d'autres projets, il



pouvait prendre plusieurs mois. Dans un des projets il s'était écoulé une longue période d'un an après la mobilisation initiale de la communauté et avant l'identification et la formation des comités.

### 5.3 Les Réunions Avec les Communautés

Chaque projet déterminait son propre et unique processus de vulgarisation. Le nombre de réunions variant cependant de trois au total à une réunion par mois pendant la durée du projet. Dans les zones où il y avait moins d'animateurs, le projet utilisait une approche dite "de campagne" qui consistait à mobiliser les communautés dans un délai assez court pour les préparer aux activités de construction, et ensuite on partait pour d'autres villages. Habituellement, les sujets couverts comportaient les points suivants:

- (a) Première réunion: Présentation générale du projet, les activités proposées et les apports des différents partenaires (c'est-à-dire la communauté, les représentants communautaires, le personnel du projet et le gouvernement local). Cette réunion se tenait souvent au niveau du district ou de la région, regroupant seulement les notables ou les responsables des villages.
- (b) Deuxième réunion: discussion plus détaillée des différents aspects du projet avec la communauté toute entière, par exemple, le choix du type de point d'eau (pompe manuelle ou puits), réitération du besoin de collecter des fonds et de fournir des matériaux de construction, emplacement du point d'eau et sélection des membres du comité.
- (c) Troisième réunion: discussion avec les membres du comité; si le projet comportait la construction d'un puits, cette réunion pouvait être utilisée pour s'assurer de la fourniture de la main-d'oeuvre nécessaire par la communauté.
- (d) Réunions supplémentaires: celles-ci se tenaient pour résoudre les conflits ou pour organiser des activités spécifiques telles que la construction des abreuvoirs pour les animaux ou pour mener des campagnes spéciales telles que la formation en matière de TRO.
- (e) La formation des comités: Les membres des comités d'eau recevaient une formation appropriée pour leurs différentes tâches. (cf section 4)
- (f) Le suivi des progrès: Chaque projet avait mis en place un système de suivi de progrès de la communauté en matière de gestion des points d'eau. Parfois, ce suivi pouvait continuer pendant une année après l'installation des points d'eau. Lors de ces réunions, on discutait des progrès avec les comités, de l'entretien des points d'eau, de la collecte des fonds, et ainsi de suite.

#### 5.4 Le Transport et le Logement

La disponibilité du transport a également joué un rôle important dans l'efficacité des services, et tous les projets ont assuré que les animateurs locaux avaient à leur disposition un moyen de transport. On leur donnait des mobylettes ou des vélomoteurs, ou parfois des véhicules du projet pour les aider dans leur travail. Dans certains projets les animateurs locaux avaient des mobylettes et ils sont restés dans les villages pendant toute la durée du projet, tandis que dans d'autres cas, ils devaient se déplacer entre les différentes zones couvertes par le projet. Les projets ont fourni le transport et le carburant, mais les animateurs devaient trouver eux-mêmes leur logement. Certains devaient rester dans des villages centraux pendant les campagnes et travailler dans la région environnante, certains vivaient encore dans les zones du projet tandis que d'autres vivaient dans des petites villes près des sites de projets.

#### 5.5 Le Suivi

Le suivi des activités des animateurs locaux faisait partie intégrante de la mise en oeuvre des services. Habituellement, il y avait des occasions d'échanger des idées et de discuter des problèmes entre les animateurs eux-mêmes et aussi avec leurs chefs. Des rapports hebdomadaires, bimensuels, mensuels ou trimestriels préparés par les animateurs locaux ou par leurs superviseurs étaient des instruments utiles pour le suivi de leur activités. En plus, les animateurs locaux tenaient régulièrement des séances de travail pour discuter des progrès et pour résoudre des problèmes.

#### 5.6 Commentaire

Un système efficace de vulgarisation pourra assurer la poursuite de la gestion communautaire. Les clés de cette efficacité sont les suivantes:

- une bonne communication entre l'animateur local et la communauté,
- le désir de transférer la responsabilité de la gestion du système à la communauté au lieu de la laisser avec le projet,
- la volonté de travailler ensemble, et
- la mobilisation des communautés avant la construction (la synchronisation des activités).

Les projets apportaient des animateurs de l'extérieur de la zone du projet, ou employaient ceux qui travaillaient déjà dans la zone soit pour le gouvernement ou pour d'autres agences. Le fait d'employer des animateurs qui travaillaient déjà dans la région était avantageux parce qu'ils connaissaient déjà les communautés. En plus, il était aussi bien de recruter les animateurs dans les ministères qui travaillaient déjà dans la région, car ils pouvaient rester après la fin du projet pour assurer le suivi et l'appui, si le financement était disponible.

Dans les régions où les animateurs locaux vivaient dans les

communautés, ils étaient plus obligés d'utiliser une approche moins rigide car ils faisaient partie de la vie du village. D'autre part, dans les régions où le contact avec les communautés se faisait seulement pendant une campagne spécifique, il était plus facile d'avoir une approche de "livre de cuisine".

Certains animateurs locaux avaient reçu une formation qui leur permettait de donner une grande variété de messages aux communautés, dont des messages spécifiques qui se rapportaient à l'installation du point d'eau. Cependant, dans la plupart des cas, les animateurs étaient mal préparés pour aborder les problèmes d'hygiène du milieu, bien que ce ne soit pas compris dans leurs termes de référence. La formation qu'ils pouvaient donner aux membres des comités se limitait également aux buts spécifiques des projets.

Le nombre d'animateurs locaux travaillant sur un projet affectait également l'accent mis dans les différents projets sur les activités de mobilisation, l'hygiène du milieu et l'éducation sanitaire. Puisque la mobilisation était une activité à court terme que les animateurs locaux devaient effectuer dans environ 15 communautés par an, pour se déplacer vers d'autres communautés l'année suivante, il était rentable de leur fournir un moyen de transport. Cependant, si les projets avaient également visé à donner un support à long terme dans les domaines de l'hygiène du milieu et de l'éducation sanitaire, il aurait fallu que les animateurs locaux restent dans les communautés pour une période de temps beaucoup plus longue, et le problème de transport se poserait différemment.

Les systèmes de vulgarisation utilisés par les projets étaient généralement efficaces dans la mise en place de la gestion communautaire des points d'eau dans les zones où les projets travaillaient. Chacune des deux approches utilisées pour communiquer avec les communautés et pour mettre en place un système de gestion avait ses avantages et ses inconvénients. L'approche qui consistait à laisser aux animateurs une plus grande flexibilité dans leur travail, pour modifier et adapter leurs techniques aux besoins et au rythme de la communauté aide à faire marcher les services. Cependant, l'utilisation d'une approche de "livre de cuisine" a également ses mérites. Dans les deux cas d'ailleurs, c'était la volonté des communautés à participer qui a rendu l'interaction possible et qui a permis de mettre en place le système de gestion.

**TABLEAU 4**

**SERVICE DE VULGARISATION**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le recrutement se fait à partir du secteur privé</li> <li>■ Publicité du travail à travers les médias.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Recrutement par divers moyens dans le secteur privé et public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le recrutement à partir du secteur privé.</li> <li>■ Recruté par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le recrutement à partir du secteur privé.</li> <li>■ Recruté par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les agents engagés dans d'autres projets de développement dans la région.</li> <li>■ Les agents du secteur public travaillant dans le cadre d'autres projets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les ALs dans le secteur public dans la région et de nouveaux recrutés par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les ALs dans cette zone appartenant au secteur public.</li> </ul>
Nombre d'animateurs locaux (ALs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 19 ALs et 4 superviseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 3 ALs et un superviseur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 4 ALs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 5 ALs et 6 maçons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 22 ALs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 45 ALs et 1 superviseur par 6-8 ALs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un total de 120 ALs. 1 superviseur pour 12 ALs.</li> </ul>
Employeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Projet et l'ONPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet et l'ONPF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fonction publique.</li> <li>■ Le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fonction publique.</li> <li>■ Le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fonction publique.</li> <li>■ le projet santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fonction publique.</li> <li>■ Le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fonction publique.</li> </ul>
Les critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 8 années de scolarité exigées.</li> <li>■ Parler le dioula.</li> <li>■ Test écrit et interview.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un minimum de 6 années de scolarité exigées.</li> <li>■ Recruté après interview.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maîtrise de la langue locale exigée.</li> <li>■ Volonté de travailler dans le village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 6 à 9 ans de scolarité.</li> <li>■ 4 ans de travail en tant qu'agent du développement communautaire (ADC).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ADC avec 9 ans de scolarité</li> <li>■ 4 ans de formation ou 6 ans de scolarisation et en bambara.</li> <li>■ Agents de santé: 9 ans de scolarité et 3 ans dans une école de santé</li> <li>■ Technicien : 4 ans d'études supérieures plus expérience.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Plus de 2 ans de formation dans les affaires sociales demandées.</li> <li>■ Plusieurs ont des diplômes universitaires.</li> <li>■ Test écrit et interview.</li> <li>■ Les femmes sont préférées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 6 à 9 ans de scolarité.</li> <li>■ 3 ans de formation technique.</li> <li>■ Quelques diplômes universitaires.</li> </ul>

**SERVICE DE VULGARISATION (Suite)**

PROJET/ELEMENT	NOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Formation pendant le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 mois de formation par le projet.</li> <li>■ des cours de recyclage au début de la campagne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 15 jours à CESAO (Burkina Faso).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 mois avec un consultant (BURGEAP)</li> <li>■ 2 mois pendant le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 semaine avec suivi après 1 mois.</li> <li>■ De nouveaux ALS continuent la formation sur le tas.</li> <li>■ D'autres vont au CESAO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10 jours de formation à Kita et 5 jours de cours de recyclage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 jours d'information sur le projet pour orientation; 5 jours de formation sur les motos; 5 jours pour planifier les réunions du village.</li> <li>■ Formation périodique sur les thèmes de la campagne.</li> <li>■ Journée de réflexion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 semaine de séminaire au début du projet.</li> <li>■ 3 jours de séminaire régional sur les thèmes de la prochaine campagne.</li> <li>■ 15 jours de formation dans la construction des latrines et des citernes.</li> <li>■ Formation assurée par l'USAID et des superviseurs nationaux.</li> </ul>
Les responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il y a 3 groupes d'ALS : 9 ALS pour la mobilisation de 8-10 communautés chacun par 9 mois de campagne; 4 ALS pour la formation de comité d'eau chacun avec 8-10 communautés; 6 ALS pour le contrôle et le suivi, chacun avec 30-40 communautés pendant l'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les ALS mobilisent les communautés, forment les comités d'eau et contrôlent le progrès après la mise en opération du point d'eau.</li> <li>■ Chaque AL travaille avec 10 villages pendant la campagne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque AL a 20 communautés par campagne.</li> <li>■ Les activités comportent :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 réunion par district;</li> <li>- 2 réunions par communauté;</li> <li>- signature de contrat avec la communauté;</li> <li>- 4 jours de formation du comité d'eau;</li> <li>- évaluation des besoins de forages des communautés;</li> <li>- résoudre des disputes entre la communauté et l'équipe de forage.</li> </ul> </li> <li>■ Les ALS font 3 campagnes par an.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Donne des informations aux communautés, 2 jours chacune.</li> <li>- 1 AL basé au village central pendant 20 jours et sert 6 villages. Les activités comportent :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'éducation sanitaire, la formation du trésorier et le contrôle après l'installation de la pompe.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tenir des réunions communautaires.</li> <li>- 1 réunion par district et</li> <li>- 1 réunion par village</li> <li>■ Recherche de structures existantes pour la gestion du point d'eau.</li> <li>■ Formation du trésorier et des secrétaires.</li> <li>■ 1 AL vit toute l'année dans un village et sert 20 villages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dirige une enquête socio-économique et sanitaire.</li> <li>■ Donne des informations communautaires pour la signature des contrats.</li> <li>■ Forme le comité d'eau.</li> <li>■ Aide le comité à ouvrir un compte en banque.</li> <li>■ Donne des conseils techniques pour guider de nouvelles activités.</li> <li>■ Conduit 3 campagnes d'éducation sanitaire.</li> <li>■ Conduit la construction de latrines.</li> <li>■ 1 AL travaille avec 4 à 8 communautés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les ALS font 1 visite par mois à la communauté pendant l'installation.</li> <li>■ Forme les membres de comité choisis par la communauté.</li> <li>■ Aide à ouvrir les comptes.</li> <li>■ Campagnes de santé (TRO, latrines, captages d'eau de pluie).</li> <li>■ Informe le service d'approvisionnement en eau en cas de panne.</li> <li>■ Une équipe de 3 à 4 ALS sert 30 villages.</li> </ul>

**SERVICE DE VULGARISATION (Suite)**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Concordance entre la mobilisation communautaire et la formation des comités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque campagne dure 9 mois.</li> <li>■ Il y a 3 réunions de mobilisation après quoi le contrat est signé.</li> <li>■ D'autres réunions pour la construction de la dalle, etc...</li> <li>■ Sélection et formation du comité.</li> <li>■ Contrôle de 6-12 mois après l'installation de la pompe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque campagne dure 6 semaines.</li> <li>■ Il y a 5 réunions en tout pour la mobilisation. La première consiste en une présentation de films audio-visuels et les 4 autres sont utilisées pour organiser et sélectionner les comités.</li> <li>■ Formation du comité.</li> <li>■ Contrôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque campagne dure 3 mois.</li> <li>■ La mobilisation commençait tard dans le projet.</li> <li>■ Il y a 3 réunions d'information et la signature du contrat.</li> <li>■ Formation des comités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il y a une mobilisation de 2 jours pour présenter des diapositives.</li> <li>■ Un contrat est signé et le site est choisi.</li> <li>■ D'autres activités de mobilisation peuvent survenir.</li> <li>■ Un an plus tard, il y a une session de 3 jours de formation utilisant un flanellographe (Méthode GRAAP) dans lequel un comité d'eau est formé.</li> <li>■ Pendant l'année avant que cela n'arrive, la communauté s'arrange comme elle peut.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La campagne continue pendant l'année.</li> <li>■ Les réunions sont tenues avec les chefs de famille pour prendre les décisions.</li> <li>■ Les comités sont choisis et formés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il y a 8 réunions par communauté et par campagne dont le résultat est la sélection d'un comité et la signature d'un contrat.</li> <li>■ Il y a des campagnes d'éducation sanitaire, etc.</li> <li>■ Les comités sont formés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Il y a 3 réunions par communauté et une campagne suivie par la signature de contrats.</li> <li>■ Les comités sont formés.</li> </ul>
Nombre moyen de réunions avec chaque communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Environ 8 réunions et 2 réunions de contrôle après une année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 réunions communautaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 réunions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 4 réunions plus 1 réunion de suivi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 3 sessions d'une heure par communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tous les quinze jours pendant 4 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Une fois par mois pendant la durée du projet.</li> </ul>

**SERVICE DE VULGARISATION (Suite)**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Reportage par les ALS	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque groupe d'ALS reportage hebdomadaire sur les activités.</li> <li>■ Séances de travail bimensuelles pour planifier les activités.</li> <li>■ Réunions mensuelles pour tous.</li> <li>■ 3 jours de réunions semi-annuelles.</li> <li>■ Auto-évaluations annuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunions hebdomadaires avec rapports pris par les ALS ou le superviseur</li> <li>■ Rapport mensuel ou trimestriel par le superviseur pour le directeur du projet.</li> <li>■ Rapports annuels par les superviseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport annuel par les ALS au chef hydrologiste.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rapport mensuel par les ALS.</li> <li>■ Rapport par les ALS après chaque réunion de village.</li> <li>■ Evaluation semi-annuelle avec le directeur du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunion mensuelle avec le directeur du projet.</li> <li>■ Rapport du projet à la fin des campagnes annuelles.</li> <li>■ Rapports trimestriels faits par le superviseur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunion hebdomadaire avec les superviseurs.</li> <li>■ Réunions bimensuelles avec le chef régional des affaires sociales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunion mensuelle dans les quartiers généraux régionaux.</li> <li>■ Séminaire avec chef de département.</li> </ul>
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet procure des motos (Honda) renouvelées tous les 3 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet fournit des scooters.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet donne un véhicule pour 3 ALS et une moto pour le quatrième.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet transporte les ALS au village et donne des motos et du carburant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet donne une moto sur la base de location vente avec une indemnité pour le carburant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet donne la moto et l'indemnité pour le carburant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet fournit une motocyclette.</li> </ul>
Logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> <li>■ 3000 FCFA par mois d'indemnité pour les ALS qui vendent les pièces de rechange.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> <li>■ Logés au village pendant le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> <li>■ Logés au village pendant le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> <li>■ Logé par le village central.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> <li>■ Logé par le village central.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aucun fourni par le projet.</li> </ul>
Paiement par AL (FCFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel 60.000 FCFA</li> <li>■ Assurance santé 80%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel 35.000 FCFA.</li> <li>■ 6% de risque, 25% de travail et 5% de prime ajoutés.</li> <li>■ 10.000/mois pour transport.</li> <li>■ Consultation médicale gratuite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel: 45.000</li> <li>■ 1000 primes par jour de travail.</li> <li>■ 50 kg de riz</li> <li>■ 4 l de kérosène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel 30.000 FCFA</li> <li>■ 1.250 d'indemnité par jour et 2000 par nuit passée sur le terrain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel 31.000</li> <li>■ 15.000 de prime</li> <li>■ Carburant</li> <li>■ Perdiem pendant formation. 2000/jour et 1000/jour pendant le cours de recyclage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel (public) 47.000 FCFA</li> <li>■ Prime projet 8.000 FCFA</li> <li>■ Salaire mensuel personnel du projet : 60 à 80.000 FCFA.</li> <li>■ Perdiem pendant le formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel 50.000 FCFA.</li> <li>■ Perdiem pendant la formation : 2100/jour.</li> </ul>

## 6. LE SYSTÈME D'ENTRETIEN ET DE DISTRIBUTION DES PIÈCES DE RECHANGE

La clé de la gestion efficace d'un système d'approvisionnement en eau est un entretien fiable et un système de distribution de pièces de rechange viable. Même si une communauté est disposée à financer son approvisionnement en eau et à le gérer, rien ne serait possible si elle ne peut assurer un entretien adéquat et une distribution des pièces de rechange. A une exception près, tous les projets utilisaient un système d'entretien à plusieurs niveaux, composé d réparateurs villageois et de réparateurs de zone qui constituaient un service auxiliaire sur lequel on pouvait compter pour des réparations souterraines.

### 6.1 Les Réparateurs villageois

Chaque communauté sélectionnait ses réparateurs villageois (RVs) en tant que membres du comité de l'eau. Dans le Tableau 5, on a présenté le processus de sélection des RVs, leurs responsabilités et la formation dont ils bénéficiaient. Comme pour les autres membres du comité de l'eau, la sélection est basée sur différents critères. Dans la plupart des cas, leur sélection était basée sur la capacité des candidats à effectuer des réparations. Les RVs travaillaient à titre bénévole, mais dans certains projets, les déplacements pour l'achat des pièces étaient remboursés.

Il y avait deux RVs par pompe. Un des projets spécifiait que ces deux devaient être des hommes et un autre projet spécifiait qu'un des RVs devait être une femme. Ils recevaient tous un petit nombre d'outils (par exemple, des clés et des clés à écroux) pour les aider à effectuer les réparations. Les RVs étaient formés par les projets pour la réparation des parties externes de leurs pompes. Leur formation était sous forme de cours spécifiques d'un ou de plusieurs jours et d'une formation sur le tas. Des tâches supplémentaires comprenaient l'entretien préventif, l'obtention des pièces de rechange (de la part du projet ou d'un détaillant) et le suivi de l'utilisation des pompes. Les projets prenaient la décision de permettre aux RVs de réparer uniquement les parties externes des pompes installées. Une exception autorisait les RVs à réparer certaines parties souterraines de la pompe Volanta.

### 6.2 Les Réparateurs de Zone

A une exception près, tous les projets avaient des réparateurs de zone qui pouvaient réparer les pompes quand les communautés le désiraient. Certains réparateurs de zone avaient un travail à part et ne dépendaient pas de la réparation des pompes pour vivre. Le nombre de pompes suivis par les réparateurs de zone était de 5 à 40. Les critères retenus pour la sélection comprenaient: la connaissance en mécanique, l'aptitude à lire et à écrire, la stabilité dans la communauté, un intérêt pour le travail et la disponibilité. D'autres détails concernant leur sélection et leurs responsabilités sont présentés dans le Tableau 6. Ils ont été formés pour installer de nouvelles pompes et, s'ils étaient membres de l'équipe du projet, pour former les RVs et parfois pour vendre des pièces de rechange. Les cours de formation duraient de 5 jours à un mois. On leur enseignait à la fois la théorie sur les composantes



de la pompe et son utilisation, et les aptitudes pratiques nécessaires pour l'installation et la réparation.

Les réparateurs de zone étaient responsables de la réparation des pompes, selon les vœux des communautés, et comme déjà reconnu, ceci comprenait habituellement toutes les réparations souterraines. Certains réparateurs stockaient et vendaient des pièces de rechange, et d'autres devaient former les réparateurs villageois. Dans tous les cas, on leur donnait des outils. Ces outils étaient soit fournis par la communauté dans laquelle le réparateur vivait ou remboursés par le réparateur lui-même pendant une certaine période de temps. Le transport aller-retour au point d'eau était la responsabilité du réparateur. Il effectuait les réparations selon la demande de la communauté et était payé pour ces services par les communautés.

Dans certains cas, le transport du réparateur de zone était assuré par la communauté où il devait effectuer le travail. Certains réparateurs étaient assez indépendants des projets et d'autres faisaient partie intégrante des équipes de projet.

### 6.3 L'Entretien Centralisé

Un seul projet bénéficiait d'un service d'entretien centralisé pour appuyer les réparateurs villageois car ce projet n'avait pas de réparateurs de zone. Les réparateurs du gouvernement étaient détachés de leur ministère de tutelle au site du projet et ils devaient réparer les pompes selon la volonté des communautés. Pour ce faire, ils avaient accès à un véhicule du projet. Ils recevaient un salaire mensuel. Le Tableau 7 décrit le rôle des réparateurs du gouvernement dans le projet.

### 6.4 Le Service Auxiliaire

Dans quatre des projets, il y avait un service auxiliaire fourni soit par le projet ou par le ministère pour aider les réparateurs villageois dans le cas des réparation difficiles, de l'utilisation des pièces de rechange et du contrôle des pompes. Les communautés bénéficiaient donc de l'aide des réparateurs de zone ou bien d'un service auxiliaire fourni par le projet ou par le gouvernement. Dans le cas des deux autres projets, ce genre de service auxiliaire a été éliminé ou allait être éliminé, et comme déjà mentionné, un projet bénéficiait d'un système d'entretien centralisé et n'avait donc pas de réparateurs de zone. Les services fournis aux communautés qui bénéficiaient de ce système ont été assurés entièrement par les réparateurs de zone. Le besoin d'un service auxiliaire intensif dépendait aussi du type de pompe dont disposaient les communautés, surtout à cause du palan de levage que nécessitait la pompe India Mark II. Les pompes Vergnet et Volanta s'en sortaient avec une combinaison des services des réparateurs villageois et des réparateurs de zone.

### 6.5 Les Pompes

Les pompes utilisées étaient la Volanta, la Vergnet et la India Mark II (y compris des versions locales) et la UPM (voir Tableau 8). La Vergnet et la UPM étaient les seules pompes qui étaient fabriquées à

l'étranger. Pour toutes ces pompes, à l'exception de la Volanta, les réparateurs villageois étaient seulement autorisés à réparer les parties externes. C'était tout simplement parce que les projets ou le gouvernement considéraient que les réparations souterraines étaient au-dessus de la capacité des réparateurs villageois.

En ce qui concernait la Volanta, les RVs étaient capables de faire également des réparations souterraines sauf pour les travaux sur le tuyau de refoulement pour laquelle seulement le réparateur de zone était formé.

#### 6.6 L'Approvisionnement en Pièces Détachées

On a déjà fait allusion aux systèmes de distribution utilisés dans les différents projets, dans les sections ci-dessus. Le Tableau 8 décrit chaque système en plus de détails. Dans les cas de trois projets, les projets contrôlaient la distribution des pièces de rechange et pourraient se procurer des pièces et les vendre par l'intermédiaire des animateurs locaux ou des réparateurs de zone. Dans les quatre autres projets, des distributeurs locaux vendaient les pièces de rechange aux communautés. Dans deux projets, des distributeurs de produits agricoles étaient impliqués dans le processus de distribution. Ces projets qui ne sortiraient pas de l'engrenage du système de distribution des pièces détachées cherchaient à trouver des distributeurs convenables. Souvent, les communautés achetaient et stockaient des pièces afin de réduire les voyages en ville. Les projets ont tous essayé de s'assurer de la disponibilité des pièces de rechange, sinon le système d'entretien ne pouvait pas fonctionner. Parfois, quand les pièces de rechange n'étaient pas disponibles localement, les distributeurs prenaient l'initiative et les commandaient directement chez les fabricants étrangers. Les prix des pièces étaient fixés par les projets, les fabricants, les distributeurs ou le gouvernement.

#### 6.7 Commentaire

L'objectif ultime de tous les projets était de mettre en place un système d'entretien fiable. Les systèmes qui associaient les réparateurs de zone aux réparateurs villageois avec un minimum ou pas du tout de service auxiliaire fourni par le projet avaient plus de chances d'être viables une fois le projet terminé que ceux qui dépendaient du projet en ce qui concerne la gestion de leurs systèmes. En outre, avoir des réparateurs de zone pour qui ce n'était pas la seule source de revenus était bénéfique au système. Ceux qui avaient un système d'entretien centralisé dépendraient toujours du projet ou du gouvernement pour entretenir leur système; donc une fois le projet terminé, il n'y aurait plus de financement externe pour maintenir le système pour maintenir le système centralisé, et il y aurait certainement des problèmes. Les systèmes d'entretien les plus efficaces étaient ceux qui étaient véritablement gérés par les communautés: là où il y avait des choix dans les domaines de la recherche de fonds, de la comptabilité, de la sélection de ceux qui devaient gérer et entretenir les pompes, et là où les pièces de rechange étaient disponibles sur le marché local.

Il n'y avait qu'un seul projet qui encourageait les femmes à participer à l'entretien des pompes. Les autres projets apparemment n'ont pas considéré cette solution, bien qu'il ait été démontré dans d'autres projets ailleurs dans le monde que puisque les femmes ont un intérêt et jouent un rôle clé dans l'approvisionnement en eau il est utile de les faire participer dans l'entretien des pompes. La facilité avec laquelle ceci est faite dépend aussi du type de pompe et des conditions socio-culturelles qui prévalent.

Dans tous les projets, les communautés devaient acheter les pièces de rechange. Dans les quatre projets où l'achat se faisait chez les détaillants locaux, le système fonctionnait indépendamment, aussi longtemps qu'ils recevaient les pièces des fabricants ou de leurs représentants (avec la liste des prix homologués). Il était nécessaire de fixer les prix car il y a avait habituellement un seul distributeur. Dans une situation où les pièces seraient facilement disponibles, de tels contrôles ne s'avéraient pas nécessaires.

Des problèmes concernant la disponibilité des pièces de rechange dans les villages éloignés de la ville étaient liés au système de distribution de la capitale au détaillant et non pas à la non-disponibilité des pièces de chez le fabricant étranger envers les grossistes de la capitale.

L'utilisation des distributeurs indépendants à la place du projet comme distributeur est désirable puisqu'elle met en place un système autonome qui doit continuer après la fin du projet. Il était clair à partir des projets visités que pour qu'un système d'entretien et de distribution de pièces détachées soit viable, il était nécessaire de s'assurer d'autant d'autonomie que possible du projet.

TABLEAU 5

ENTRETIEN : LES Réparateurs villageois

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	NARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Procédé de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par les anciens les représentants communautaires et le comité d'eau du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par les chefs et les anciens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par les chefs et les anciens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Par la communauté.</li> </ul>
Les critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 artisans</li> <li>■ capacité en mécanique</li> <li>■ famille dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 artisans</li> <li>■ mécanicien de bicyclettes ou de motocyclettes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capacité en mécanique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Deux hommes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 artisan par pompe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 artisans</li> <li>■ 1 femme encouragée</li> <li>■ Actifs dans la communauté</li> <li>■ Intéressés par le travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mécanicien de bicyclettes</li> <li>■ Jeune et dynamique.</li> <li>■ Disponible pour faire le travail.</li> </ul>
Les Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire toutes les réparations qu'ils peuvent sur le Volanta. Ceci implique tout le travail sauf sur le tuyau de refoulement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réparer les composantes extérieures sur les Vergnet.</li> <li>■ Entretien préventif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Amorcer la pompe</li> <li>■ Réparer les composantes extérieures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pendant la 1<sup>er</sup> année, informer les RZ des problèmes.</li> <li>■ Par la suite, faire des réparations extérieures sur les Vergnet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Transmettre des messages sur l'entretien des pompes.</li> <li>■ Lubrifier les pompes chaque semaine aider les réparateurs de zone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Relever les débits des pompes.</li> <li>■ Réparer les composantes extérieures des Vergnet.</li> <li>■ Entretien préventif de la Indian Mark II.</li> <li>■ Informer rép. de zone des problèmes.</li> <li>■ Avoir des pièces de réchange.</li> <li>■ garder les environs de la pompe propre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réparer les composantes extérieures sur les Vergnet quand c'est demandé par les membres de comité d'eau.</li> <li>■ Ils donnent les parties usées au trésorier.</li> </ul>
Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 jour de formation par 1 AL quand la pompe est installée et des sessions de révision périodiques.</li> <li>■ Formation faite par les RZ dans de nouveaux emplacements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chacun a 3 jours de formation par AL et RZ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formé avec le comité d'eau du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Après un an, chacun a 4 jours de formation dans des groupes de 40.</li> <li>■ Chaque village paie 5000 pour cela.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dans le domaine de l'installation de pompes, 2-3 heures de formation sur le tas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Demi journée par AL en groupes de 12 personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des sessions de deux demi journées avec les ALs et le personnel hydraulique.</li> <li>■ Des sessions de révision périodique.</li> </ul>

ENTRETIEN : LES REPARATEURS VILLAGEOIS (Suite)

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Le paiement	■ Aucun	■ Aucun	■ Aucun	■ 2000 pour la formation. ■ Peut avoir de l'aide en nature.	■ Aucun	Remboursé pour les déplacements.	■ Remboursé pour les déplacements.
Outils	■ Chaine courte pour retirer la tige de la pompe.	■ Clé à écrous pour pédale.	■ Clé à écrous our pédale.	■ Clé à écrous ur pédale.	■ 2 clés, 2 tournevis, 2 clés à tubes pour tuyaux, 1 brosse métallique, 1 lime plate.	■ 2 clés à écrous	■ 2 clés à écrous
Transport	■ Aucun fourni.	■ Aucun fourni.	■ Aucun fourni.	■ Aucun fourni.	■ Aucun fourni.	■ Aucun fourni.	■ Aucun fourni.

**TABLEAU 6**

**L'ENTRETIEN: LES REPARATEURS DE ZONE**

<b>PROJET/ELEMENT</b>	<b>MOUNKUN Burkina Faso (PAYS-BAS)</b>	<b>YATENGA Burkina Faso (FED)</b>	<b>AQUA VIVA Mali (FRANCE)</b>	<b>MALI SUD Mali (SUISSE)</b>	<b>KITA Mali (IDA)</b>	<b>MARITIME Togo (CANADA)</b>	<b>PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)</b>
<b>Procédure de sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des tests pratiques ont été donnés aux réparateurs villageois pour évaluer leur capacité en mécanique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chaque communauté nomme 5 réparateurs villageois, ceux qui sont mentionnés le plus souvent sont interviewés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'AL demande des recommandations aux communautés.</li> <li>■ Souvent sélectionnés pour formation antérieure sur d'autres projets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sélectionnés par l'unité de formation suivant les cours de formation des artisans du village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Forgerons, réparateurs de motocyclettes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Normés par des ALs.</li> <li>■ Sélection initiale basé sur l'habilité de sélectionner des outils et de réparer un simple dispositif mécanique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas de réparateurs de zone.</li> </ul>
<b>Critères de Sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capacité en mécanique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capacité en mécanique</li> <li>■ Intérêt dans le travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Lettré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Meilleur gardien de pompe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Stabilité dans le village.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capacité en mécanique</li> <li>■ Résident permanent</li> <li>■ Marié</li> <li>■ Disponible pour le travail.</li> </ul>	-----
<b>Responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Faire toutes les réparations quand demandées par le comité d'eau.</li> <li>■ Contrat pour installer de nouvelles pompes et former les réparateurs villageois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réparer les composantes souterraines et toute partie extérieure que l'opérateur villageois ne peut faire.</li> <li>■ Installer des pompes et former des réparateurs villageois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réparer des pompes sur demande. Des plans sont faits pour installer de nouvelles pompes.</li> <li>■ Certains stockent et vendent des pièces de rechange.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réparer des pompes quand demandé par la communauté.</li> <li>■ Vendre des pièces de rechange aux communautés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réparer des pompes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inspecter la pompe quand demandé par la communauté et la réparer après que la communauté reçoit les pièces de rechange nécessaires.</li> </ul>	-----
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un mois de formation dans les quartiers généraux du projet, une partie théorique, une partie pratique. Cours de recyclage donné après deux ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 jours de formation donné par le Centre National de Promotion d'Artisans Ruraux. Reçoivent des certificats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 à 10 jours de formation en groupes de 10 à 15 donné par le technicien de pompe de projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1 à 2 RZ se joignent à l'équipe du projet pendant 3 à 4 semaines pour la formation sur le tas pour installer et réparer les pompes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 jours de formation théorique et 5 jours de formation pratique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 semaines de cours (théorique, pratique) donné par le mécanicien central et le conseiller technique du projet.</li> </ul>	-----

**ENTRETIEN : LES REPARATEURS DE ZONE (Suite)**

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Paiement (FCFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 25 pour transport et 400 par heure plus 1500 par 9m de tuyau de refoulement enlevé (sections 3x3 m).</li> <li>■ 10.000 pour installation de pompe et la formation de l'réparateur villageois.</li> <li>■ Un petit perdiem pendant la formation initiale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1500 à 10.000 par réparation.</li> <li>■ La communauté paie 6.000 au RZ pour installer leur pompe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2500 par réparation plus le transport, négociable avec la communauté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2.500 par réparation plus le coût des pièces, transport inclus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Paiement fixé en fonction de la distance parcourue jusqu'au lieu de réparation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 1000 pour la Vergnet.</li> <li>■ 1000 plus 200 par longueur de tuyau après les premiers 5 m pour la Indian Mark II.</li> </ul>	-----
Outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des outils achetés par la communauté dans laquelle le RZ vit à condition qu'il répare les pompes de la communauté gratuitement.</li> <li>■ Subvention du projet pour une partie du coût des outils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les outils coûtent 55.000 FCFA (1981)</li> <li>■ Une partie de l'argent payé pour l'installation utilisée pour rembourser les outils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actuellement prêté par le projet au RZ selon le besoin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Boîte à outils fournie par le projet; 60% de coût remboursé au bout de 2 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 350 000 FCFA de nécessaires donnés à la fin de la formation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 30.000 à 50.000 FCFA (moitié prix des outils) remboursés par le RZ pendant 3 ans paiement mensuel.</li> </ul>	-----
Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des arrangements propres : habituellement par bicyclette ou par transport publique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des arrangements propres : habituellement par motocyclette.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des arrangements propres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bicyclette fournie par le projet. 60% du coût remboursé au cours de 2 ans. 60.000 FCFA payé par RZ pour la bicyclette et les outils.</li> </ul>	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Des arrangements propres.</li> <li>■ Habituellement motocyclette privée ou taxi.</li> </ul>	-----
Les communautés servies	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 à 10 pompes par RZ. La distance maximum est de 25 km.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Au moins 10 communautés par RZ. La communauté peut appeler tout RZ pour réparer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10 pompes par RZ.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10 à 15 pompes par RZ.</li> </ul>	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 30 pompes par RZ. La distance maximum est de 60 km.</li> </ul>	-----

TABLEAU 7

ENTRETIEN : ENTRETIEN CENTRALISE

PROJET/ELEMENT	MOUHOUM Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Procédure de sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas besoin d'entretien centralisé.</li> <li>■ peu de service auxiliaire de la part du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'entretien centralisé a été éliminé.</li> <li>■ Pas de service auxiliaire de la part du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Passage au système de réparateurs de zone.</li> <li>■ Service auxiliaire du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas d'entretien centralisé.</li> <li>■ Le projet fournit un service auxiliaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas d'entretien centralisé.</li> <li>■ Le projet fournit un service auxiliaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le Ministre de l'Hydraulique fournit un service auxiliaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ L'entretien centralisé assuré par le Ministère de l'Hydraulique.</li> </ul>
Les responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Après la formation des réparateurs de zone en 1985, des mécaniciens centraux étaient disponibles pour le suivi mais pas nécessaires. Maintenant faisant du travail expérimental comme l'installation des moteurs sur les pompes Volanta et des pompes manuelles dans des puits creusés à la main.</li> </ul>	-----	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Installe et répare les pompes pendant la période de garantie.</li> <li>■ Forme les réparateurs villageois et réparateurs de zone.</li> <li>■ Procure et distribue les pièces de rechange.</li> <li>■ Contrôle les réparateurs de zone.</li> </ul>	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contrôle toutes les pompes, trimestriellement informe les ALS des problèmes.</li> <li>■ Visite les réparateurs de zone une fois par mois, rassemble les fonds pour l'achat des outils.</li> <li>■ Fournit l'assistance technique sur demande, ex: repêchage des composantes souterraines.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Répare les pompes quand demandé par la communauté.</li> </ul>
Critères de sélection	-----	-----	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Chef de section comptable, commis de magasin, réparateur et chauffeur.</li> </ul>	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 fonctionnaires du Ministère de l'hydraulique travaillent 5 années sur le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 2 mécaniciens par région ; 4 au total.</li> </ul>
Formation	-----	-----	-----	-----	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formation en hydro-géologie, 1 mois avec le fabricant local de pompe manuelle.</li> </ul>	-----
Paiement	-----	-----	-----	-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire DNHE + prime de service.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel Gouvernement du Togo.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salaire mensuel Gouvernement du Togo.</li> </ul>



ENTRETIEN : ENTRETIEN CENTRALISE (Suite)

PROJET/ELEMENT	MOUKOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Outils	-----	-----	-----	-----	-----	■ Ensemble complet fourni par le projet, comportant deux trépieds que le projet transportera au site pour faire des réparations souterraines des India Mark II.	-----
Transport	-----	-----	-----	■ 2 véhicules fournis par le projet.	-----	■ La motocyclette et le carburant sont fournis par le projet.	■ Des véhicules de projet.
Les communautés servies	-----	-----	-----	■ 740 pompes servies par équipe	-----	■ 150 pompes par personne. Les distances vont jusqu'à 75 kms.	■ 250 pompes par mécanicien.

TABLEAU 8

## ENTRETIEN : APPROVISIONNEMENT DE PIÈCES DE RECHANGE

PROJET/ELEMENT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FEO)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
<p>Système de distribution</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet se procure les pièces des fournisseurs et les distribue aux animateurs locaux basés dans les villages.</li> <li>■ Le fabricant à Ouagadougou est d'accord pour fournir les pièces de rechange aux coopératives agricoles qui les vendront.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le distributeur local dans la zone du projet prend ses pièces du représentant du Vergnet pour le Burkina Faso à Ouagadougou.</li> <li>■ Les ventes mensuelles s'élèvent à 500.000 FCFA avec des bénéfices de 15%. Il a l'intention d'étendre sa zone de fourniture à ses autres magasins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Un distributeur de pièces auto à San a repris le stock du projet mais obtient maintenant des pièces du représentant Vergnet pour le Mali, résidant à Bamako.</li> <li>■ Pas d'arrangements encore fait pour la distribution des pièces Mark II.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet achète les pièces aux fabricants et les distribue aux RZ pour la vente tous les 3 mois.</li> <li>■ Le projet est en train d'étudier la possibilité de mettre en place un réseau de distribution indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet stock des pièces et a 2 techniciens en charge.</li> <li>■ Les pièces sont aussi disponibles dans les régions (districts) par l'intermédiaire des agents agricoles.</li> <li>■ Le gouvernement sera responsable du stockage et de la vente des pièces pendant deux ans après la fin du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les pièces UPROMA sont disponibles chez les détaillants dans la zone du projet.</li> <li>■ Les pièces Vergnet achetées en France par le projet dans les quartiers généraux. Les membres de communauté vont à Tsévie pour acheter des pièces au projet ou au distributeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ SGGG, une importante chaîne de vente en détail au Togo achète des pièces Vergnet de France et les distribue dans le pays. Le magasin local a peu de pièces en réserve.</li> <li>■ Le projet fournit des pièces pour les pompes UPM. Certains villages stockent des pièces.</li> </ul>
<p>Où sont-ils fabriqués ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Volanta : Ouagadougou (pompe de couleur verte) pays-Bas (pompes rouges)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vergnet : France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vergnet : France</li> <li>■ India Mark II : Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vergnet : France</li> <li>■ India Mark II : Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ India Mark II Usine Emama, Mali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vergnet : France</li> <li>■ UPROMA India Mark II, Togo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vergnet : France</li> <li>■ UPM : France</li> </ul>
<p>Contrôle de prix</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Prix fixés par le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fixés par le fabricant et les distributeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les agents de gouvernement contrôlent les prix dans les marchés du pays tous les deux mois.</li> <li>■ Le projet initial a vendu son stock avec 10% de bénéfice.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet fixe les prix imputés aux villages.</li> </ul>	<p>-----</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet tient des discussions périodiques avec UPROMA au sujet des prix.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le projet révisé les prix périodiquement.</li> </ul>

## 7. L'EDUCATION EN MATIÈRE D'HYGIÈNE

Le personnel de projet a constaté le besoin pour la communauté de modifier les différentes habitudes afin de tirer le maximum de profits de leur système d'approvisionnement en eau. Les projets d'approvisionnement en eau tendent alors très souvent à diffuser des informations sur la santé, mais d'habitude avec un succès limité. Souvent, surtout dans les régions où il y a une pénurie d'eau, tout ce que les bénéficiaires veulent c'est de l'eau, et sa qualité reste d'une importance secondaire.

Les objectifs de beaucoup de projets sont souvent d'apporter un approvisionnement en eau afin d'améliorer la santé de la population. Il a été démontré que l'approvisionnement en eau potable contribue à améliorer les conditions générales de santé des bénéficiaires, mais que sans d'autres interventions telles que les soins de santé primaire, les pratiques d'hygiène améliorées et l'assainissement du milieu, un système d'évacuation des eaux usées, etc. le bénéfice maximum en matière de santé ne peut être réalisé.

Un apport minimum au projet d'approvisionnement en eau est l'éducation en matière d'hygiène qui peut aider à s'assurer que l'eau est bien recueillie, stockée, utilisée proprement et que l'environnement de la population est propre. Si les projets d'approvisionnement en eau veulent être vraiment efficaces, alors un bon programme d'éducation en matière d'hygiène est essentiel. Afin d'avoir un programme d'éducation efficace, il faut:

- (a) des messages clairs et bien définis;
- (b) une stratégie efficace pour faire passer le message;
- (c) une période de temps assez longue pour que des changements (de mentalité) puissent avoir lieu.

Aucun des sept projets visités n'avaient une composante d'éducation sanitaire spécifique, mais certains comprenaient l'éducation en matière d'hygiène (Voir Tableau 9). Les projets avaient tendance à compter sur les efforts des animateurs locaux dans ce domaine, mais ces derniers n'avaient pas une formation adéquate en la matière ou bien n'avaient pas assez de temps pour travailler sur cet aspect. Souvent, leur formation leur permettait seulement de présenter des messages de base sur la nécessité de garder propres les alentours du point d'eau et de s'assurer que le puisard des eaux usées fonctionne comme il faut. On donnait des messages aux femmes responsables des environs de la pompe.

Quelquefois, les animateurs locaux travaillent en collaboration avec les Ministères de la santé en diffusant des messages sur l'éducation en matière d'hygiène aux communautés et en faisant la promotion d'un assainissement du milieu et de l'utilisation des latrines. Ceci pourrait être développé d'avantage, où les agents de santé seraient formés pour donner des messages en matière d'hygiène concernant l'eau et l'assainissement du milieu en tant que partie de leurs tâches quotidiennes. Ceci pourrait ainsi aider à réduire les charges des animateurs locaux, mais par la même occasion améliorer la qualité de l'aide donnée aux communautés.

Des membres de la communauté peuvent aussi être formés pour être des éléments clés dans le domaine de l'information et de la promotion de bonnes pratiques en matière d'hygiène. Les "femmes responsables" (les femmes-membres des comités d'eau) seraient des candidates idéales pour ce genre de formation. L'un des projets visités avait un programme de formation sur la TRO (Thérapie de réhydratation par voie orale) qui était très efficace; ce programme a été animé par les villageoises elles-mêmes à la suite d'un séminaire de formation organisé par les animateurs locaux/agents de santé.

TABLEAU 9

L'EDUCATION EN MATIERE D'HYGIENE

PROJET/ELEMENT	MOUNOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	YATENGA Burkina Faso (FED)	AQUA VIVA Mali (FRANCE)	MALI SUD Mali (SUISSE)	KITA Mali (IDA)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (U S A)
Organisation	■ Aucune éducation en matière d'hygiène planifiée.	■ Pas d'éducation en matière d'hygiène.	■ Pas d'éducation en matière d'hygiène.	■ Partie de la vulgarisation (conclu par les agents de santé dans la zone).	■ Partie de la vulgarisation.	■ 3 campagnes menées par les ALs sur 3 thèmes spécifiques. ■ Campagne de vaccination.	■ Campagne TRO.
Formation	■ 1 jour	-----	-----	-----	■ Inclue dans la formation et les cours de recyclage.	-----	■ Les ALs forment les femmes qui à leur tour forment d'autres femmes.
Qui est responsable	■ 2 villageoises	-----	-----	■ AL du projet	■ AL du projet	■ AL du projet	■ AL du projet
Matériaux utilisés	-----	-----	-----	■ Méthode GRAAP	■ 1 boîte d'images dessinées par des dessinateurs de graphiques nationaux.	■ Pas de matériaux spécifiques	■ Manuels distribués aux femmes.
Installations sanitaires	■ 1 centre de santé communautaire	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Autres activités	■ Contact avec le Ministère de la santé pour améliorer l'éducation en matière d'hygiène.	-----	-----	-----	-----	■ Une enquête sanitaire sur la fréquence des maladies, les traitements, les croyances traditionnelles, les besoins et sur ce que l'on attend du projet.	-----

## 8. LES LATRINES

Seulement trois projets comportaient la construction des latrines. C'était des suppléments aux projets d'approvisionnement en eau qui ont été développés. Un des trois projets fournissait des édicules publiques et les deux autres des latrines familiales. Dans tous les cas, des maçons ont été formés pour la construction des latrines. Pour les latrines familiales, une partie des coûts de construction de la fosse, et tous les coûts de la superstructure comprenant la main d'oeuvre étaient payés par les bénéficiaires. Pour les édicules publiques, on demandait aux communautés de fournir seulement la main d'oeuvre (Tableau 10). La promotion de l'assainissement du milieu comme partie de la composante des latrines se faisait seulement dans un projet. Plusieurs bénéficiaires potentiels étaient peu disposés à accepter les édicules publiques qui leur avaient été proposées, car ils préféraient les latrines familiales. Les projets se limitaient à construire un certain nombre de latrines dans les zones de projet. Dans un projet, les agents de santé étaient payés par le projet pour promouvoir et coordonner la construction et l'utilisation des latrines. Une fois le projet terminé, ils arrêteront cette promotion à moins qu'elle ne devienne une partie intégrante des services qu'ils devaient rendre à la communauté.

La construction des édicules publiques pour les centres de santé, les marchés et les écoles serait un moyen de promouvoir l'utilisation des latrines chez les bénéficiaires potentiels, si ces édicules publiques étaient utilisées et entretenues convenablement. L'utilisation des approches telles que l'éducation en matière d'assainissement du milieu dans les écoles et avec les associations féminines rehausserait aussi la prise de conscience des communautés en ce qui concerne les latrines et les pratiques sanitaires améliorées. Il est évident qu'il faut utiliser une stratégie claire et bien définie en matière de marketing et de promotion dans ce domaine afin d'inciter les familles et les communautés à construire et à utiliser les latrines de façon régulière.

TABLEAU 10

LES LATRINES

ELEMENT/PROJECT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANE Togo (USA)
Résumé des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Depuis le début du projet, en septembre 1987, on a construit au total 225 latrines communautaires/familiales dans la zone du projet (15 communautés).</li> <li>■ La superstructure est construite par la famille ou la communauté avec des matériaux locaux. Les communautés paient les maçons, le projet subventionne la production des dalles. Deux maçons locaux sont choisis par le comité de santé et formés en construction de latrines.</li> <li>■ Pendant la formation, le projet nourrit les maçons. Les agents de santé rattachés au projet sont très sensibilisés au programme des latrines, l'utilisation, et l'éducation sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ La campagne initiale pour construire des latrines publiques a été remplacée par la construction de latrines familiales. On a construit 200 latrines.</li> <li>■ Deux ALs par zone de projet ont été formés par des assistants techniques et deux spécialistes sanitaires GDT. Ils font la promotion des latrines, aident à choisir l'emplacement, supervisent la construction des briques et la construction des fosses, contrôlent le travail des maçons et l'installation des tuyaux d'aération.</li> <li>■ Deux maçons ont été formés dans la fabrication de dalles préfabriquées qui sont transportées aux communautés par le projet.</li> <li>■ Le modèle de superstructure est laissé à l'appréciation des individus. Les familles recrutent des bêcheurs et des maçons locaux et négocient le paiement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ On a construit au total 473 latrines améliorées auto-ventilées dans 26 communautés.</li> <li>■ La communauté est responsable du travail de construction non qualifié; le projet engage et forme des maçons pour les assister.</li> <li>■ Les ALs passent beaucoup de temps à diriger cette contribution s'assurant que les maçons sont logés et nourris.</li> </ul>

**LES LATRINES (Suite)**

ELEMENT/PROJECT	MOUHOUN Burkina Faso (PAYS-BAS)	MARITIME Togo (CANADA)	PLATEAU-SAVANNE Togo (USA)
Type de latrine	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le type de latrine est une modification de la dalle de Mozambique avec les cale-pieds, une dalle circulaire renforcée, et un tampon de béton en forme de trou de serrure. La fosse à 3 m de profondeur et 1 m de diamètre. La superstructure est construite avec des matériaux locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Latrines à fosse enduite ou non enduite. Le modèle de superstructure est laissé à l'appréciation des individus. aucune autre information n'est disponible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Latrines à double fosses ventilées. Les fosses sont complètement enduites.</li> </ul>
Les coûts	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le coût réel est de 7000 F par dalle. Le projet subventionne la production.</li> <li>■ La communauté paie les maçons à raisons de 300 CFA/dalle, on leur fournit le ciment. On ne sait qui paie le sable, le gravier, et l'acier utilisé pour renforcer la structure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le coût de la latrine non enduite est d'environ 20.000 CFA: le projet paie 16.000 FCFA, la concession donne 1 sac de ciment pour la fondation, paie la main-d'oeuvre et donne les matériaux locaux nécessaires.</li> <li>■ Le coût des latrines non enduites s'élève à près de 30.000 CFA, le projet paie 16.000 FCFA, la concession donne deux sacs de ciment, le maçon et la superstructure. Les villes mobilisées doivent rassembler 1/3 des coûts des matériaux. La famille recrute des bêcheurs locaux, maçons et négocie le paiement (directives du projet: 2.000 CFA pour fosse enduite et 2.000 CFA pour la superstructure.</li> </ul>	-----



LES LATRINES (Suite)

ELEMENT/PROJECT

**NOUHOUN**  
Burkina Faso  
(PAYS-BAS)

**MARITIME**  
Togo  
(CANADA)

**PLATEAU-SAVANNE**  
Togo  
(USA)

**Formation des maçons**

- Deux maçons locaux sont choisis par le comité de santé et formés dans la construction des dalles des latrines, un jour pour la margelle du puits, et un jour de formation générale.
- Le projet nourrit les maçons pendant la formation.

- Deux maçons ont été formés pour faire des dalles pré-fabriquées à Tsévié, qui sont ensuite transportées par le projet aux communautés. Les ALS formés supervisent la construction de briques, la construction de fosses, contrôlent le travail du maçon (installation de la fondation en dalle) et l'installation des tuyaux d'aération.
- Le modèle de superstructure est laissé à l'appréciation des individus, et c'est pourquoi la construction est faite par des maçons locaux.

- Le projet engage et forme les maçons, qui assistent la contribution de la main-d'oeuvre non qualifiée des communautés.

**La participation des communautés**

- Les communautés paient 300 au maçon par dalle. Ils construisent la superstructure des latrines avec des matériaux locaux.
- En 1987 25% des communautés ont travaillé à la construction de latrines.

- Les villes mobilisées demandent l'assistance du projet et doivent rassembler 1/3 des coûts des matériaux.
- La famille recrute des becheurs locaux, des maçons et négocient le paiement. Pour les latrines à fosse enduite, la concession fournit 2 sacs de ciment, le maçon et la superstructure.

- La communauté est responsable de la main-d'oeuvre non qualifiée. Les maçons ont eu des difficultés à se faire aider par les communautés puisqu'ils préfèrent les latrines familiales.

**Promotion de l'utilisation des latrines.**

- Le projet a décidé d'améliorer la sensibilisation en collaborant fermement avec les agents de santé dans les communautés.
- Le projet met l'accent sur les aspects suivants du secteur d'assainissement : l'éducation sanitaire dans les écoles primaires aussi bien que la construction des latrines.
- Recyclage des agents de santé sur les conditions environnementales. L'éducation sanitaire pour donner des soins de santé préventifs.

- Les campagnes d'éducation sanitaires sont menées par les ALS. Dans le secteur sanitaire, la sensibilisation met l'accent sur les aspects suivants: les maladies principales, la propreté du village, la construction et l'utilisation, des latrines, le drainage et l'évacuation des excréta.

- Les ALS mobilisent les femmes pour sensibiliser la population dans les zones du projet dans l'éducation sanitaire.

## 9. LE MATERIEL DE FORMATION

Lors de cette étude, on a rassemblé et identifié les différents types de matériels de formation utilisés dans ces projets. La majorité des outils rassemblés se rapportaient à la mobilisation de la communauté et à la formation des membres des comités d'eau. Ils décrivaient comment tenir des réunions communautaires, tenir les comptes, réparer les différentes pompes, mener une animation, contrôler les progrès, etc. En outre, il y avait du matériel sur le forage, et des manuels de "formation des formateurs" pour les animateurs ainsi que des informations sur la construction des latrines. L'Annexe VI donne une liste des différents types de matériel de formation rassemblés sur les sites des projets, et l'Annexe VII donne une bibliographie des matériels rassemblés, avec un bref résumé de chacun.

Le matériel de formation est un outil essentiel pour préparer tous ceux qui sont impliqués dans le projet à remplir leurs rôles respectifs. Des directives sur la manière d'accomplir les différentes tâches, et des messages claires à présenter aux audiences-cibles, sont des outils essentiels pour un projet. Toute formes d'outils de formation étaient utilisées par les projets. La majorité des outils étaient des directives et des instructions dactylographiques sur la manières de mener les différentes activités. Très peu utilisaient du matériel audio-visuel comme instrument de communication quoiqu'il y ait eu un accord pendant les discussions tenues avec les animateurs locaux et d'autre personnel du projet pour considérer que ces outils seraient très utiles pendant les discussions avec les communautés, pour aider à expliquer ce que le projet leur offrait.

Le matériel de formation devrait donner des messages spécifiques et recommander des méthodes alternatives de mener les activités. Les messages ne devraient pas être compliqués et devraient être présentés clairement. Du matériel qui convient aux différents auditeurs, aux différentes tranches d'âge, aux hommes et aux femmes devrait être développé.

## LISTE DES ABBREVIATIONS

ANNEX VIII

ADC	Agent de Développement Communautaire
AL	Animateur Local
CR	Comité Révolutionnaire
DNHE	Direction Nationale de l'Hygiène et de l'Energie
EENV	Exploitation et Entretien au niveau du village
FED	Fonds Européen de Développement
GDT	Gouvernement du Togo
IMII	India Mark II
ONG	Organisation non-Gouvernementale
ONPF	Office National des Puits et Forages
RZ	Réparateur de Zone
RV	Réparateur Villageois
TRO	Thérapie de Réhydratation par Voie Orale